

CATHERINE COQUERY-VIDROVITCH

**La mise en dépendance de l'Afrique noire :  
essai de périodisation, 1800-1970\***

*Si cet article est ainsi placé en tête, bien qu'il entre directement dans le vif du sujet, c'est qu'il a servi en quelque sorte de catalyseur au débat engagé dans ce numéro entre deux conceptions de l'histoire, l'une « passéiste » et l'autre « prospective », selon le mot de Henri Brunschwig. C'est, en effet, la critique de ce dernier — qu'on pourra lire plus loin — qui m'a amenée, à mon tour, à préciser ma position sur le plan théorique (cf. infra, pp. 67-73). L'étude était néanmoins conçue, à l'origine, comme un simple essai de réflexion et de synthèse, destiné à introduire une série de recherches en cours en histoire économique et sociale, dont on trouvera dans ce numéro quelques exemples.*

\*

Les rapports de l'Afrique et de l'Europe, depuis les débuts, peuvent se résumer en un mot : la dépendance. Partant de ce concept, qui s'est imposé à l'historien que je suis au fil d'un lent travail d'analyse des faits, je voudrais pour une fois renverser la démarche habituelle de notre discipline — qui est de procéder du particulier au général — pour me hasarder à proposer, d'emblée, une hypothèse d'ensemble, avec l'ambition de rendre compte des différents travaux effectués jusqu'à présent et de définir une ligne directrice pour les recherches à venir. Contre toute réserve et toute prudence, je commencerai par exposer les idées générales que m'inspire le thème — c'est-à-dire par définir les éléments constitutifs de la dépendance —; j'en déduirai un certain nombre de principes méthodologiques; enfin, je préciserai comment on peut, à mon avis, par référence à cette analyse théorique, proposer une périodisation de l'histoire de l'impact européen sur l'Afrique, au sein de laquelle les différents faits — qu'ils relèvent de la démographie, de l'économie, du niveau de vie, des mutations sociales et idéologiques, voire de la prospective — apparaissent logiquement solidaires, dans le contexte d'un système mondial de dépendance.

I — *Les éléments de la dépendance :*  
*présentation théorique des modes de production en présence*

L'idée de base réside en ceci que la rencontre des deux ensembles Europe-Afrique s'est traduite, dès l'origine, par la mise en dépendance de l'un par l'autre. Le heurt de formations économiques et sociales irréductibles l'une à l'autre a entraîné une crise, celle du plus vulnérable des deux partenaires. Le malaise, d'abord larvé, n'a pas été ressenti comme tel par les Africains pendant la plus grande partie du 19<sup>e</sup> siècle ; mais l'époque coloniale n'a fait que porter à son paroxysme une situation de crise préparée de longue date, et dont l'Afrique n'est pas encore sortie de nos jours.

Il n'y a pas eu, il n'y a jamais eu pénétration pacifique de l'économie moderne et passage progressif, comme naturel, d'une économie sans marché à une économie de marché. Dès le départ, la mutation a été imposée de l'extérieur.

Pour bien en comprendre la violence, il me paraît nécessaire de faire appel à l'analyse du *mode de production* des sociétés mises en présence. L'idée n'est pas nouvelle : elle consiste à montrer qu'il y a hétérogénéité fondamentale entre le mode de production de type occidental (= mode de production capitaliste) et le ou les modes de production dominants en Afrique noire à l'époque du contact, qui relevaient, au sens large, du « mode de production tributaire »<sup>1</sup>. Le concept de mode de production, ainsi que je m'efforcerais de le montrer, est le plus apte à démontrer le mécanisme d'une formation économique et sociale du contact.

A. *Le concept de mode de production*

A. 1. Le niveau de la production est déterminant

Toute société — et le phénomène est particulièrement évident pour les sociétés dites « traditionnelles », c'est-à-dire plus étroitement soumises aux forces de la nature — ne s'est pas organisée d'abord en fonction d'impératifs religieux, intellectuels, artistiques, ou autres... Certes, ces divers éléments interviennent précocement avec force, si bien que la société elle-même les affirme et finit par les croire déterminants ; de fait, ils le deviennent très vite, au point d'entraver les mutations sociales ultérieures (les historiens connaissent bien le poids des structures mentales, les plus lentes à évoluer dans le temps long, et les africanistes pourraient multiplier les exemples d'« archaïsmes » structu-

rels — mythes, croyances, interdits... — au sein des sociétés apparemment les plus intégrées à la vie économique moderne).

Une société s'organise d'abord pour *survivre* : se nourrir, se loger, échanger avec les pays voisins certains produits disponibles contre d'autres dont elle est dépourvue. La théorie économique classique, qui s'est élaborée parallèlement à la genèse du capitalisme occidental, a toujours eu tendance à interpréter une société et les rapports des sociétés entre elles à partir des échanges : à ce titre, les travaux des anthropologues économistes Bohannan et Dalton — les premiers à s'être posé ce genre de problèmes — sur les marchés africains sont aussi féconds que révélateurs (Bohannan & Dalton, 1962). Mais il demeure insuffisant de vouloir chercher dans l'analyse des échanges les fondements de l'évolution d'une société : les échanges sont le phénomène le plus visible, parce que la manifestation immédiate de la vie de relation ; ils *reflètent* l'organisation interne de la société ; ils résultent de l'organisation de la production, ils n'en sont pas la cause. D'où le caractère opératoire, pour appréhender une société, de l'analyse de son mode de production.

## A. 2. Les éléments constitutifs du mode de production

La notion de production permet de saisir les données économiques et sociales de telle ou telle société en décomposant en deux temps l'examen du système socio-économique :

— l'analyse des forces productives, c'est-à-dire de tout ce qui permet de produire : les ressources (dans une société agraire, essentiellement la terre), la force de travail, le niveau technologique, etc. ;

— l'analyse des rapports sociaux de production, c'est-à-dire des relations existant entre ceux qui produisent et ceux qui possèdent ou contrôlent les moyens de production : le mode d'appropriation de la terre (privé ou communautaire...), les rapports aînés-cadets, patrons-clients, maîtres-esclaves, patrons-prolétaires, qui sont à la source de la distinction en classes sociales.

## A. 3. Mode de production et formations sociales

Cela dit, il faut bien souligner que le concept de mode de production est une donnée abstraite — nous dirions aujourd'hui un *modèle*. Tout au plus peut-on définir un mode de production dominant au sein d'une formation socio-économique donnée qui présente, par ailleurs, des caractères relevant d'un autre mode de production : c'est ainsi, par exemple, qu'une société africaine peut présenter des traits relevant du

féodalisme (ex. les émirats du Nigeria septentrional) ou de l'esclavagisme (cas général des sociétés soudaniennes au 19<sup>e</sup> siècle) (Meillasoux, ed., 1971), sans qu'on puisse pour autant considérer cet aspect comme fondamental.

## B. *Le mode de production capitaliste*

Du moins en était-il ainsi avant l'avènement, en Europe occidentale, du *mode de production capitaliste*. La définition de celui-ci permet, *a contrario*, de saisir ce qui a opposé, irréductiblement, les sociétés africaines précoloniales à l'Occident.

### B.1. Définition

Entendons-nous d'abord sur le terme. Contrairement à ce que semblent supposer un certain nombre de chercheurs, le capitalisme ne se réduit pas au fait de disposer de capitaux. A ce compte-là, il aurait existé de tout temps et le concept deviendrait si général qu'il en perdrait toute signification opératoire. Ce n'est pas parce que l'on possède un nombre important de têtes de bétail, ou que l'on fait travailler sur ses plantations un grand nombre d'esclaves, que l'on est capitaliste ; pas plus que le développement du capitalisme rural ne se limite à la mesure quantitative de l'accroissement de l'outillage ou de l'extension des échanges (Hill, 1970 ; Amin et Vergopoulos, 1974). D'une façon plus complexe, le capitalisme se définit par le mode de production dont il est l'émanation. Et le mode de production capitaliste est, très exactement, caractéristique des sociétés occidentales issues de la révolution industrielle.

Si l'on reprend les deux termes de la définition précédemment évoquée, le capitalisme se définit donc d'abord par un haut niveau des forces productives et, en second lieu, par l'existence de deux classes antagonistes : les capitalistes, propriétaires des moyens de production, et les prolétaires, c'est-à-dire ceux qui disposent de leur seule force de travail. La caractéristique du mode de production capitaliste est, précisément, que tout y prend la forme marchande — tout y est mobile — : le capital (cristallisé dans des équipements-marchandises) et même la force de travail (monnayable contre salaire). Il est donc effectivement possible dans ce cas — mais nous verrons qu'il est le seul de ce type — d'appréhender l'ensemble du système par l'analyse de ses rapports marchands.

## B. 2. Capitalisme et expansionnisme

Le mode de production capitaliste est dominé par la recherche du profit qui permet d'assurer, à chaque cycle de production, des investissements et des surplus chaque fois supérieurs au cycle précédent. Cette « reproduction élargie » du capital entraîne un système par définition expansionniste, toujours à la recherche d'un approfondissement et d'un élargissement du marché (recherche toujours accrue de matières premières, de débouchés, de champs d'investissement des capitaux). Aussi, dans une formation capitaliste donnée, la caractéristique du mode de production capitaliste est-elle de devenir non seulement dominant, mais exclusif : c'est ce qui s'est produit, dès le 19<sup>e</sup> siècle, en Europe occidentale où les secteurs ruraux et artisanaux se sont trouvés progressivement absorbés dans le système par l'élimination des petits producteurs indépendants — processus d'ailleurs inégalement achevé jusqu'à nos jours, sinon peut-être aux États-Unis<sup>2</sup>.

L'évolution situe précisément la phase impérialiste du système, qui s'amorce dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle sous la forme coloniale (dont elle se dégagera au 20<sup>e</sup> siècle post-colonial, mais non moins impérialiste) : le « Centre » une fois absorbé, ou à peu près, par le mode de production capitaliste, celui-ci tend à gagner la « Périphérie »<sup>3</sup>, c'est-à-dire les zones extérieures au mode de production capitaliste du monde industrialisé occidental. Le capitalisme — et c'est la tendance confirmée au 20<sup>e</sup> siècle — devient un système mondial où toutes les formations (centrales et périphériques) s'ordonnent en un seul ensemble organisé et hiérarchisé (Amin, 1973 : 17).

## B. 3. L'impérialisme

Du même coup se trouve précisée et limitée la définition de l'impérialisme. Ce n'est pas seulement le fait de constituer un empire (Jules César n'était pas plus un « impérialiste » que le propriétaire du Latium n'était un « capitaliste ») : l'impérialisme, au sens marxiste du terme, exprime l'expansionnisme mondial caractéristique du mode de production capitaliste — révélateur, entre autres, d'un niveau élevé des forces productives au Centre, où un ensemble de puissances industrielles concurrentes s'affrontent sur le plan mondial — : phénomène qui se produisit très exactement à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, dans le champ clos du continent africain noir, dernier lambeau du globe à se partager, et disputé de ce fait par toutes les métropoles occidentales.

Au sein de ce système mondial qui prend forme au 19<sup>e</sup> siècle, que va devenir l'Afrique noire ?

C. *Le monde africain noir :*

*mode de production tributaire et sociétés précapitalistes*

A l'aube de l'époque coloniale, l'expansion occidentale s'exerçait sur un ensemble de sociétés précapitalistes, dominées par ce que S. Amin propose de désigner du terme générique de « mode de production tributaire »<sup>4</sup>, incluant toute une série de variantes plus ou moins précoces — comme le mode de production africain (Coquery-Vidrovitch, 1969) — ou élaborées — le mode de production asiatique proprement dit — jusqu'au cas limite du mode de production féodal<sup>5</sup>.

C. 1. Définition

Le mode de production tributaire suppose des communautés villageoises fondées sur une activité productrice collective, mais combinées à une « unité supérieure » dont la pression sociale et politique s'exprime par l'exigence d'un tribut.

Dans les cas les plus achevés, le régime étatique s'avère capable d'astreindre collectivement au travail la masse de la population : c'est « l'esclavage généralisé »<sup>6</sup> caractéristique du mode de production asiatique évoqué par Marx à partir des sociétés anciennes du Proche- ou de l'Extrême-Orient. Sans aller jusque-là, le tribut paraît toujours avoir été attesté en Afrique noire, ne serait-ce que sous la forme de prestations à valeur symbolique.

C. 2. Caractères

Le mode de production tributaire est caractérisé

— *par un très faible niveau des forces productives* : dans ces sociétés paysannes, la production, surtout agricole, met en œuvre une technologie rudimentaire ; la spécialisation est réduite (peu d'artisanat ; la plupart des professionnels ou des « castés » vivent aussi de la terre) ; les échanges restent marginaux (« périphériques », selon l'expression de Bohannan et Dalton) ; il s'agit d'une organisation communautaire qui ignore, en règle générale, l'appropriation privée du sol<sup>7</sup> ;

— *par la séparation de la société en deux classes principales* : la paysannerie, regroupée en communautés villageoises, et l'aristocratie dirigeante. Celle-ci, également indifférenciée, cumule l'autorité politique et le pouvoir économique (concrétisé par la perception du tribut). Mais, en règle générale (en tous les cas en Afrique noire), elle domine les communautés sans intervenir directement dans les conditions de

production, vivant moins de l'exploitation directe de la paysannerie que de profits parallèles, tirés des pays limitrophes par la guerre (économie prédatrice)<sup>8</sup> ou le commerce à longue distance, monopolisé et étatisé<sup>9</sup>.

Si le tribut a existé partout, il n'a donc jamais eu un caractère exclusif et la vie des communautés s'est organisée parallèlement au pouvoir étatique sans en être nécessairement affectée : d'où, à la différence du mode de production capitaliste, la possibilité d'une coexistence durable de différents modes de production au sein du même ensemble, étudiés, en tant que tels, par nombre de chercheurs :

— mode de production lignager fondé sur l'agriculture d'autosubsistance au niveau de la communauté villageoise, parfois dominant au point d'éliminer le pouvoir politique supérieur (sociétés dites « anarchiques » ou « sans État ») (Rey, 1971 ; Afrique équatoriale surtout);

— mode de production esclavagiste, qui fait du travailleur esclave le moyen essentiel de production (formations esclavagistes soudanaises, de l'empire de Samori à l'État de Rabah ou aux sultanats du Haut-Oubangui de la fin du 19<sup>e</sup> siècle) (Meillassoux, ed., 1971 ; Terray, 1973);

— mode de production pseudo-féodal de sociétés plus hiérarchisées (royaumes wolof ; émirats fulbe), où le chef politique tend à s'approprier la propriété personnelle du sol aux dépens de la communauté, le système s'accroissant généralement au contact et avec l'aide de la domination coloniale (royaume du Buganda après la loi foncière de 1900 ; marabouts mourides du Sénégal au 20<sup>e</sup> siècle) (O'Brien, 1971).

## II — *Les implications de la théorie de la dépendance*

Si je me suis longuement attardée sur la définition des concepts, c'est que l'on peut aussitôt en inférer certaines hypothèses de recherches dans le domaine africaniste.

### A. *Critique du concept de « société traditionnelle »*

Il devient, tout d'abord, possible de clarifier le concept de « sociétés traditionnelles » utilisé pour désigner les sociétés non occidentales — concept confus et même faux, dans la mesure où il sous-entend un immobilisme a-historique fondamentalement inexact.

L'expression « sociétés précapitalistes » est plus claire et plus précise : il s'agit, en effet, de sociétés qui, à la différence de la société capitaliste, sont capables de reproduire leur système identique à lui-même, en assurant notamment le maintien, sans contradiction

majeure, de modes de production coexistants. Mais ceci ne signifie pas que de telles sociétés ne changent pas : elles peuvent, au sein du même système, réagir vigoureusement à des pressions internes ou à des influences extérieures qui déterminent une histoire (= une succession d'événements) mouvementée ; celle-ci finit par infléchir, voire bouleverser l'équilibre global (essor et disparition des empires soudanais ; théocraties militaires des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles avec accentuation du régime esclavagiste, etc.). Mais, quelle que soit l'ampleur de ces mouvements, les sociétés n'en continuent pas moins d'évoluer dans les limites du même mode de production.

Le fait n'a rien d'exceptionnel, au contraire : les formations sociales précapitalistes ont été, pendant longtemps, le lot commun. C'est le mode de production capitaliste qui apparaît comme une exception, née d'une conjonction exceptionnelle de facteurs (qu'il n'y a pas lieu d'étudier ici), en un point donné du globe (l'Angleterre), noyau à partir duquel il s'est lancé à la conquête d'une grande partie du monde.

L'Europe constitue — et ce fut aussi déterminant — le seul lieu du monde où la mutation du mode de production précapitaliste s'est faite *de l'intérieur* par le dépassement des contradictions internes de la société. D'où l'évolution particulière, très favorisée, du capitalisme au Centre. Partout ailleurs, la rencontre avec le mode de production capitaliste a été brutalement imposée de l'extérieur : conquête américaine<sup>10</sup> ; « ouverture » de la Chine et du Japon au 19<sup>e</sup> siècle ; pénétration de l'Afrique noire. Les sociétés précapitalistes agressées, ou bien ont été physiquement détruites (cas amérindien), ou bien, en dépit des bouleversements subis, profondément traumatisants et toujours définitifs, ont trouvé dans leurs structures internes la force de surmonter le choc pour donner naissance à une nouvelle société : celle-ci a pu être calquée sur le Centre (cas du Japon dont l'ère de Meiji a préfiguré l'accession au rang de grande puissance capitaliste), ou promouvoir une voie nouvelle (cas de la Chine socialiste) ; ou bien encore le choc est encore en train de se faire, comme en Afrique où la voie paraît être celle d'une extension du capitalisme, sans qu'il soit encore possible d'en préjuger définitivement.

## *B. Critique de l'approche ethnologique traditionnelle*

On saisit dès lors à la fois l'intérêt et les limites de l'approche ethnologique.

Dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, les ethnologues ont eu l'immense mérite d'attirer les premiers l'attention des Européens,



jusqu'alors centrés sur l'étude de leur propre culture, sur les sociétés autres. Ils ont mis en évidence la nécessité de forger des concepts et une problématique différents de ceux engendrés par le champ occidental, à une époque où les historiens avaient encore tendance à plaquer ces derniers artificiellement ou vainement aux autres domaines. Ils ont, enfin, multiplié les études de cas, indispensables à toute généralisation ultérieure. Mais, faute d'une appréhension globale des mécanismes socio-économiques — faute, aurais-je tendance à penser, d'une culture marxiste suffisante —, la plupart ont mis l'accent sur les différences entre les sociétés plutôt que sur le fonctionnement et la mise en relation des différents modes de production. Les déficiences de l'analyse ont entraîné l'intervention de facteurs subjectifs, tel le *dépaysement* : en s'intéressant au non-occidental, on se référait implicitement à des phénomènes exceptionnels, isolables, susceptibles d'une multiplicité de travaux de laboratoire (d'où le caractère anecdotique de nombreuses études pointillistes, au niveau de la famille, du village, de la tribu résiduelle).

Or le point de vue devrait être inversé : ce ne sont pas les sociétés précapitalistes qui sont exceptionnelles ; elles sont au contraire quasi universelles, ainsi qu'en témoigne encore le Tiers-Monde, mal intégré au système capitaliste central, qui couvre aujourd'hui plus de la moitié de la superficie et de la population mondiales (pays socialistes exclus).

Certes, l'appréhension de toute société exige un appareillage technique approprié aux sources documentaires offertes (archéologiques, orales, littéraires, etc.) et seul fera du bon travail celui qui aura forgé les outils adéquats ; il est vrai, aussi, que les particularismes des sociétés précapitalistes sont plus marqués que dans les sociétés industrialisées en raison du faible niveau des forces productives, de ce fait non uniformisées, et d'autant plus disparates qu'elles se moulent sur des conditions naturelles extrêmement variées. Mais, en dépit des apparences, c'est une vision fondamentalement européo-centrique que de suggérer que, seuls, la connaissance et le système de l'Europe sont finalement universels. C'est, tout simplement, que les instruments du savoir y sont plus anciennement élaborés et mieux connus, tandis que le mode de production capitaliste tend partout à devenir dominant.

Le mécanisme d'ensemble des sociétés précapitalistes et de leur rencontre avec le monde occidental présente une série de caractères précis que l'observation scientifique objective permet de décomposer, là aussi bien qu'ailleurs. Elle exige, bien sûr, une connaissance approfondie des données en présence (de l'Afrique pour l'Européen, ou de l'Europe pour l'Africain et des deux pour tout le monde), mais il n'en faut pas moins bannir des idées erronées, naguère répandues par

l'ethnologie « traditionnelle » et reprises aujourd'hui par quelques Africains, selon lesquelles le continent noir serait une entité isolée irréductible dont, seul, l'instinct de certains « élus » serait à même de pressentir la spécificité (la négritude, l'africanité, l'« essence noire »...).

Ce qui frappe, au contraire, au delà de l'apparente diversité des cas, ce sont les traits communs à l'ensemble des sociétés précapitalistes exprimés dans le mode « tributaire ».

### C. *Les sociétés paysannes*

Toutes les sociétés précapitalistes, y compris les sociétés occidentales, sont des sociétés rurales fondées sur la communauté villageoise. Dans un tel système, le niveau technologique rudimentaire rend peu significatif le contrôle matériel des moyens de production (outils et terre). D'où, probablement, l'absence quasi générale — sauf en Occident — de l'appropriation privée du sol, peut-être liée aussi, du moins en Afrique noire, à l'ignorance de la faim de terre : c'est la grande différence entre l'ensemble des sociétés précapitalistes et le mode de production féodal de l'Occident. La propriété privée, plus ou moins héritée du droit romain, n'avait d'ailleurs pas grande signification particulière dans le monde médiéval mais son existence, inséparable de l'histoire de la soif de terre paysanne (elle-même une constante de l'histoire occidentale, en liaison avec un problème démographique apparemment plus précoce qu'ailleurs), joua probablement un rôle déterminant plus tard, lors du passage au mode de production capitaliste. *A contrario*, les sociétés les plus éloignées de l'appropriation privée du sol — et celles de l'Afrique noire le furent plus que toute autre — furent les plus stables : les droits sur le sol, propriété collective, étaient jalousement gardés par les institutions (rôle essentiel du « chef de terre ») et tout se passait comme si le système foncier visait à protéger le groupe contre une pénurie artificielle de terre, en empêchant son accumulation entre les mains de quelques privilégiés (Hymer, 1970).

#### C. 1. Le mode de vie paysan

Prenons l'exemple de l'ouvrage récent de Georges Duby — nourri de la lecture des anthropologues — sur les paysans d'Europe occidentale du 7<sup>e</sup> au 12<sup>e</sup> siècle (Duby, 1973). A quelques termes près, on pourrait appliquer sa description à celle des paysans d'Afrique noire — ou à toute autre société précapitaliste de n'importe quelle partie du globe<sup>11</sup> : Duby évoque un mode de vie paysan où l'homme, proche de la

terre et soumis à la nature, est moins organisé pour *produire* que pour *survivre*. L'unité élémentaire est la communauté paysanne et la production est essentiellement destinée à l'autosubsistance. Une fraction seulement du surplus — d'autant plus faible que le niveau technologique est plus bas et la terre moins fertile (cas, entre tous, de l'Afrique noire dans son ensemble) — est consacrée au tribut (ou à la redevance seigneuriale) ou bien commercialisée, dans le cadre d'une complémentarité régionale<sup>12</sup> ou d'une demande urbaine limitée, contre quelques biens manufacturés<sup>13</sup>.

En somme, chaque famille constitue un centre autonome de production et de consommation d'où les échanges commerciaux ne sont pas absents, mais marginaux. La vie paysanne est davantage un *mode d'existence* qu'un mode de production (Amin et Vergopoulos, 1974), ce qui explique pourquoi les institutions sociales y apparaissent tellement indissociables de l'organisation économique<sup>14</sup>.

## C. 2. Le primat de l'idéologie

Le point commun des sociétés paysannes et leur différence fondamentale d'avec le système capitaliste, c'est en effet que tout ne s'y réduit pas à la recherche du profit, parce que tout n'y est pas marchandise<sup>15</sup>. Certes, le secteur marchand a existé de tout temps, et dans toutes les sociétés<sup>16</sup>, mais de façon sectorielle et généralement secondaire : en ce sens, Bohannan et Dalton ont tout à fait raison d'insister sur le caractère « périphérique » du marché africain. Ce qui prime, comme le souligne si justement S. Amin (1974), ce n'est pas la valeur marchande, c'est l'appréhension directe des valeurs d'usage, concrètes et multiples, qui occupent toute la vie sociale : tout ce qui répond aux besoins de l'homme — sa nourriture, ses outils, ses vêtements, ses objets d'art et ses monuments, mais aussi ses connaissances (son savoir magique, destiné à agir sur la nature) et ses croyances. Car l'appréhension directe des valeurs d'usage se fait à un niveau très bas de développement des forces productives. Soumis aux forces de la nature, l'homme interprète le monde sous une forme religieuse qui lui tient lieu de science : même au niveau matériel le plus misérable, les besoins ne se mesurent pas seulement en termes physiologiques mais, simultanément, en termes idéologiques et sociaux, c'est-à-dire élaborés par et pour la société.

Dans cette mesure, les ethnologues ont effectivement eu raison d'insister sur le rôle fondamental, dans ces sociétés, des valeurs sociales. Ils ont abondamment prouvé qu'à l'exception d'une sphère limitée d'économie de marché, il n'y a pas *échange*, au sens écono-

mique du terme, entre les membres de la communauté ; le transfert des objets se fait suivant un système complexe de prestations et de contre-prestations liées à la situation sociale des protagonistes : dons réciproques au niveau des aînés, prestations proprement dites des cadets aux aînés, redistribution des aînés aux cadets (Meillassoux, 1960). A la limite prend place un système économique d'ostentation ou de destruction qui put paraître absurde aux observateurs européens, précisément parce que ceux-ci, attentifs au profit garanti par la valeur marchande des objets considérés, étaient incapables de mesurer leur valeur d'usage matérielle<sup>17</sup> ou spirituelle<sup>18</sup>.

Autrement dit, les rapports de production ne se limitent pas (comme dans le mode de production capitaliste) à une définition juridique de propriété ou de profit : ils prennent, à l'occasion de la production, une dimension à la fois sociale et politique.

### C. 3. Les sociétés africaines précapitalistes ont-elles une dimension économique ?

Il ne faut pas, pour autant, tomber dans l'excès inverse, visant à prouver que tout, dans l'organisation précoloniale, relève du domaine institutionnel ou religieux. A. G. Hopkins (1973, chap. 2) a parfaitement raison de s'élever contre ce courant. Il a beau jeu de montrer que, tout autant qu'ailleurs, les hommes étaient capables en Afrique de compter, de vendre, de faire des profits, d'utiliser la monnaie ou le travail productif...

Mais il se trompe, à notre avis, quand il semble en inférer une différence de degré plutôt qu'une différence de nature d'avec nos sociétés ; la confusion provient du fait qu'il n'intègre pas ces données, incontestables, à leur mode de production : le système précapitaliste est un ensemble dont chaque élément ne représente pas seulement un organe économique mais une institution multifonctionnelle, à la fois économique, sociale, religieuse et politique. Les lois économiques du monde capitaliste (qui ne sont pas encore universelles) ne s'y appliquent pas telles quelles. Il ne s'agit donc pas de potentialités qui auraient donné lieu à un système analogue au nôtre si les impulsions démographiques ou technologiques n'avaient été handicapées par un milieu naturel défavorable<sup>19</sup>. Le penser serait retomber dans l'euro-péocentrisme et rejoindre la thèse de l'intégration progressive pacifique du système africain au système capitaliste mondial...

En fait, les données étaient analogues, mais leur agencement fondamentalement autre, si bien que le passage d'un mode de production à l'autre impliquait nécessairement la destruction de l'un par l'autre.

D. *La mise en dépendance*

C'est le fond du problème : à savoir, les effets de la domination du mode de production capitaliste occidental sur les sociétés africaines précapitalistes, qui s'effectue non par l'interpénétration progressive mais par la mise en dépendance d'un système par l'autre, dans le cadre d'un ensemble mondial de type capitaliste.

D. 1. Le système capitaliste mondial

On peut, en effet, distinguer aujourd'hui deux formes du mode de production capitaliste, relativement achevé au « Centre », plus ou moins dénaturé à la « Périphérie ».

— Plus on est au Centre, plus le système est achevé : aux États-Unis, paysans et artisans tendent à devenir exceptionnels. À côté du binôme classique capitaliste/prolétaire, l'« autre Amérique » est constituée seulement d'une masse de sous-prolétaires et de marginaux ou « marginalisés » : ceux qui sont exclus du système ou qui le récusent, mais n'ont plus d'autre choix que la « récupération » ou la « vie en marge » ; ils ne peuvent s'intégrer à rien, puisque plus rien d'autre n'existe — d'où la tentative désespérée, et condamnée, de recréer un autre mode de vie, sous la forme d'une organisation sociale rêvée (de type « hippy » ou « communauté primitive »), en fait entièrement dépendante, et secrétée par la société de consommation.

— À la Périphérie, en revanche, le système est hybride. Non qu'il y ait juxtaposition « dualiste » d'une société rurale résiduelle et d'une société capitaliste focalisée autour de « pôles de développement ». Le dualisme est une imposture, dans la mesure où la société paysanne africaine sociologiquement la plus « traditionnelle », c'est-à-dire la plus fidèle à ses idéaux et à ses rites ancestraux, est complètement intégrée à l'économie mondiale par l'agriculture d'exportation (*cash crops*). Qu'il le veuille ou non, qu'il le sache ou non (et il le sait de plus en plus), le paysan est soumis à ce marché. Pour survivre dans son village, il a dû, depuis longtemps, participer à l'« économie de traite » en vendant sa récolte pour acheter non seulement des biens de consommation courante (qui tuent l'artisanat local) mais, de plus en plus, des produits vivriers dont il a négligé la production devenue moins rentable. Un des exemples les plus caricaturaux est sans doute offert par le producteur mouride du Sénégal soumis à un système pseudo-féodal créé, entretenu et encouragé par la colonisation puis par l'État indépendant (O'Brien, 1971).

## D. 2. L'exploitation inégale

Point n'est besoin, en effet, pour dépendre du capitalisme mondial, que la société rurale soit soumise à une dépendance directe — sous la forme des grandes plantations, par exemple, où le capital intervient dès le niveau de la production par la concentration des terres et la mécanisation intensive. Il suffit qu'en aval la demande industrielle et commerciale dicte ses exigences (fabrication du cacao, trust oléagineux, etc.). Petit producteur indépendant, le paysan peut conserver de lui-même une image différente de celle du salarié agricole ; il n'en est pas moins réduit à un statut voisin (Amin et Vergopoulos, 1974).

La dénaturation du système consiste à utiliser les structures de type précapitaliste au profit du capitalisme central. Les très bas salaires agricoles ne sont pas seulement un trait caractéristique des sociétés précapitalistes. Ils sont le résultat d'une politique de contrainte destinée à mobiliser la main-d'œuvre paysanne (travail forcé, cultures obligatoires de la période coloniale) (Coquery-Vidrovitch, 1972). Même après l'indépendance, le mode de production capitaliste accentue et exploite un caractère distinctif de la société rurale : puisque le paysan cherche davantage à survivre qu'à réaliser des profits, il est susceptible d'accepter une rémunération si basse qu'en dépit d'une productivité également réduite, la production reste compétitive avec l'agriculture des pays développés, l'écart des rémunérations restant supérieur à l'écart des productivités. D'une façon générale, le développement de l'« échange inégal » (Emmanuel, 1969) ou, plus exactement, de l'exploitation inégale des travailleurs au Centre et à la Périphérie, est lisible dans l'écart des rémunérations du travail.

Vanhaeverbeke suggère, sur l'exemple de l'arachide sénégalaise, que la distorsion des prix entre l'huile d'olive et l'huile d'arachide résulte directement de l'écart, accentué au 20<sup>e</sup> siècle, des salaires payés aux producteurs — la différence se faisant au profit du consommateur métropolitain (Vanhaeverbeke, 1970). De même, J. Ph. Peemans montre qu'au Zaïre le travail qualifié congolais a enregistré entre 1910 et 1950 un recul brutal par rapport au travail belge — et que la disparité continue de s'accroître en défaveur des non-qualifiés urbains et ruraux, en raison de la structure désarticulée d'un marché du travail surabondant (Peemans, 1968).

D. 3. L'« Afrique des réserves »

D'où la constitution d'une « Afrique des réserves » dénoncée par G. Arrighi (1967) et S. Amin, où la main-d'œuvre rurale prolétarisée est considérée comme un réservoir de travail à bon marché, utilisable soit sur place (usines d'Afrique du Sud ou plantations de Rhodésie), soit dans les pays industrialisés (travailleurs immigrés). Le déséquilibre est mal dissimulé par une « aide » dont l'on démontre, de plus en plus, qu'elle se réduit à une subvention déguisée aux exportations des pays fournisseurs, c'est-à-dire aux activités productrices du Centre. En définitive, l'aide crée une situation financière dramatique dans bon nombre de pays exagérément endettés par leurs équipements d'infrastructure (Ghana ou Côte d'Ivoire) : en 1977, l'Africain devra avoir remboursé 121 dollars pour chaque centaine de dollars empruntée... (Mende, 1972 : 85 ; développement *in extenso* de ce thème dans Coquery-Vidrovitch et Moniot, 1974, chap. 18).

L'idée a donc été lancée par les économistes marxistes contemporains d'un « développement du sous-développement » (André Gunder Frank) ou de « croissance sans développement » (Samir Amin) : il peut y avoir croissance, et même croissance à un taux particulièrement rapide du PIB (cas de la Côte d'Ivoire), mais l'écart ne cesse pas moins de s'accroître entre le Centre et la Périphérie ; le « sous-développement » est, d'abord, une notion *relative*, d'où l'inexactitude d'un euphémisme tel que l'expression « pays en voie de développement » : au sein du système mondial, le Tiers-Monde prend au fil des ans un retard uniformément accéléré...

Par conséquent, le caractère « traditionnel » des sociétés africaines contemporaines n'est pas appelé à disparaître, tout naturellement, au fur et à mesure de la pénétration de l'économie de marché : il fait partie intégrante du système. Selon l'expression d'Yves Lacoste (1965 : 229-230), dans le système colonial ou néo-colonial « le rapport de production capitaliste est étroitement combiné à des rapports archaïques, pour le plus grand profit des privilégiés ». Ceux-ci sont, au premier chef, les privilégiés du Centre mais aussi, par retombée, ceux de la Périphérie ; ils sont membres de la petite et moyenne bourgeoisie en formation dont les intérêts économiques (chefs mourides sénégalais, planteurs ghanéens de cacao...) ou politiques (bureaucratie au pouvoir) sont imbriqués à ceux de l'économie mondiale.

### III — *Les étapes de la mise en dépendance*

L'histoire des contacts de l'Afrique avec l'Europe se confond avec celle de sa mise en dépendance. Le phénomène n'est pas nouveau : du fait de la distorsion du niveau des forces productives, il s'est manifesté dès la découverte portugaise. Dès les premiers contacts, les Européens ont organisé le marché africain en fonction des besoins de leur propre économie ; ce fut la raison d'être de la traite des esclaves.

Mais, du 16<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle, le commerce extérieur des zones côtières et de l'arrière-pays était demeuré marginal. A partir du 19<sup>e</sup> siècle, il se produisit une accélération du processus, en trois temps :

- la mise en place de l'économie de traite, 1800-1850 ;
- l'incubation précoloniale, 1850-1880 ;
- l'ère coloniale, que l'on peut subdiviser en deux sous-périodes majeures: avant et après la grande dépression de 1930-1935.

#### A. *La mise en place de l'économie de traite, 1800-1850*

L'accélération du rythme des relations Europe-Afrique a été mise en valeur par les travaux récents et importants de C. W. Newbury (1971 ; 1966). Elle se traduisit simultanément dans tous les domaines : économique, avec l'intensification des échanges ; politique, avec le progrès de la pénétration, et idéologique, avec l'essor d'une société créole vouée à devenir le véhicule des modes de vie et de penser européens.

##### A. 1. L'intensification des échanges

Le volume du commerce entre l'Europe et l'Afrique a décuplé entre 1820 et 1850, soit par la côte atlantique soit par le Maghreb, puisque le trafic avec le Soudan connut, dans le même temps, un essor régulier — le Maroc, Tunis, et surtout Tripoli devenant pour les textiles anglais les grands entrepôts du transit vers l'intérieur. C'était le corollaire direct de la révolution industrielle. Du fait de la mécanisation et de la production de masse, le coût de revient des biens manufacturés importés baissa souvent de plus de la moitié, tandis que la demande occidentale en matières premières tropicales (oléagineux, bois) assurait une hausse sensible de leur valeur sur le marché mondial. La double marge bénéficiaire des firmes expatriées (à l'importation et à l'exportation) encouragea la traite des produits. Les Africains, qui bénéficiaient, du même coup, d'une amélioration des termes de l'échange,



renoncèrent plus volontiers à la traite négrière atlantique, devenue de plus en plus incertaine.

## A. 2. La pression géographique

En même temps qu'elle s'intensifiait sur le plan économique, la pression européenne progressa vers l'intérieur. La création, en 1788, de l'African Association pour « développer à l'intérieur du continent le commerce et l'autorité politique de l'Angleterre » est, à cet égard, révélatrice, de même que la date charnière de 1795 qui marqua l'arrivée des Européens sur le Niger (exploration de Mungo-Park). Fait également significatif, la quasi-totalité des expéditions de la première moitié du siècle fut l'œuvre des Britanniques (sauf celle de Mollien au Sénégal, en 1819, et de Caillié à Tombouctou, en 1828) : là encore, la révolution industrielle impliquait le dynamisme d'une nation en pleine expansion, en quête de nouveaux marchés, et dont les motivations économiques, scientifiques et morales se conjuguèrent pour soutenir l'action des « philanthropes » adversaires de la traite négrière et des « coutumes barbares ».

Expansion géographique et vague d'explorations prirent dans l'ensemble, jusqu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, une allure « désintéressée ». Le tournant fut marqué, en fin de période, par l'entreprise majeure de Heinrich Barth — dont la grande mission au Soudan central fut effectuée pour le compte du Foreign Office (1850-1855) (Boahen, 1964) — et par celle de Livingstone qui débuta en 1842 en Afrique centrale et orientale, et qui traduisait, à côté du désir de faire progresser la science géographique, la volonté d'ouvrir le pays à de nouvelles activités économiques patronnées par l'Angleterre<sup>20</sup>.

## A. 3. L'intervention politique

La pénétration multiplia, évidemment, les occasions de conflit et se traduisit, sur le terrain, par une ébauche de mainmise politique. Tôt ou tard, explorateurs et négociants se heurtaient aux structures pré-existantes. Ils eurent alors recours à l'autorité de la mère-patrie, qui finit par s'emparer des points stratégiques nécessaires à la protection des intérêts de leurs nationaux.

On décèle ce processus un peu partout : d'abord en Afrique du Sud où la pression des Boers posa de façon permanente le problème de la « frontière » (guerres xhosa, de 1779 à 1878) ; le phénomène s'accrut surtout à partir du Grand Trek, exode des fermiers afrikaners vers l'intérieur (1836), provoquant notamment l'intervention anglaise au Natal (1843).

En Afrique occidentale, le premier signe fut, en 1807, la reconnaissance par la Couronne de la colonie de Sierra Leone. En Gold Coast, l'imbrication des intérêts économiques et de l'action culturelle britanniques aboutit au *Foreign Jurisdiction Act* de 1843. Sur la côte nigériane, en représailles contre la traite négrière, le port de Lagos fut occupé en 1851, avant d'être érigé en protectorat dix ans plus tard.

L'expansion française se dessina vers la fin de la période, avec le monopole de fait accordé par le roi du Dahomey au commerçant marseillais Régis pour le marché de l'huile de palme dans le port de Ouidah (1843). Libreville fut créée au Gabon la même année. Cela correspondait d'ailleurs, et ce n'est pas un hasard, à l'époque à laquelle fut présentée devant les députés français la « politique des points d'appui » élaborée par le ministre Guizot (Discours à la Chambre, 10 juin 1843). Mais la conquête ne devait démarrer qu'après l'arrivée de Faidherbe au Sénégal (1854).

#### A. 4. La pénétration culturelle

La transformation du marché et ses implications politiques eurent sur les peuples africains un impact direct, bien que moins immédiatement perceptible. En effet, la vie se poursuivit comme par le passé, et les sociétés précapitalistes purent avoir l'illusion de garder leur avenir en main en s'adaptant graduellement, sans problème majeur, aux nouvelles conditions qui leur étaient faites.

Quelques-uns mirent à profit le nouveau contexte économique pour renforcer momentanément leur cohésion interne ; ce fut le cas d'un certain nombre d'États de l'Afrique atlantique, parmi lesquels l'exemple le plus frappant fut celui du Dahomey, largement étudié par les historiens (Akinjogbin, 1967 ; Ross, 1967 ; Coquery-Vidrovitch, 1971 a), qui assura de façon apparemment harmonieuse le passage de l'économie négrière à l'économie de l'huile de palme.

Une évolution analogue fut amorcée dans la cuvette congolaise, dans la zone interlacustre et en Afrique orientale, de plus en plus ouverte au trafic musulman de l'océan Indien ; là encore, on assistait au contrecoup indirect de la révolution technologique, puisque le moteur de l'expansion des peuples marchands (Chokwe, Nyamwezi, Yao), puis des domaines négriers érigés par des chefs mi-guerriers mi-trafiquants, arabes ou islamisés (Msiri, Mirambo, Tippu-Tip...) (Gray & Birmingham, eds., 1970), fut l'échange d'ivoire ou de produits tropicaux contre les armes déversées par les stocks de rebut des armées d'Occident (cf. « Firearms... », 1971).

Aussi, vers 1850, les formations politiques et les structures socio-

économiques africaines apparaissaient-elles en pleine mutation, bien que la déstructuration des systèmes ancestraux pût donner l'illusion d'un plein essor : aux bouleversements introduits sous la pression européenne correspondait en effet, du côté africain, une capacité remarquable de résistance ou d'absorption.

## B. *L'incubation précoloniale, 1850-1880*

Dès le milieu du siècle, la pénétration avait exercé en profondeur une action irréversible dont les effets allaient se cristalliser avec l'accélération des sollicitations européennes de la période suivante : c'est alors qu'on peut estimer l'ampleur de la crise, moins peut-être dans le domaine économique — où se maintinrent les modalités de la traite mise en place dans la phase précédente — que dans celui des mutations idéologiques et culturelles ; l'instabilité politique, l'essor de l'islam et la vigueur des formations de résistance à l'Occident traduisirent l'ampleur des transformations internes.

### B. 1. La stabilité économique

A la différence de la période précédente, le commerce extérieur fut, en effet, caractérisé par la stabilité des prix et un essor modéré des volumes — sauf en Afrique orientale où démarrait alors le « boom » du commerce des fusils et des esclaves vers le monde musulman : on estime qu'entre 1865 et 1907, vingt millions d'armes environ furent expédiées sur le continent noir (White, 1971).

### B. 2. L'accentuation de la subordination politique

Le processus de mise en dépendance s'accroît au fur et à mesure que, sur le terrain, s'accélérait la cadence des rivalités politiques amorcées dans la première moitié du siècle. Outre la prise en main de l'Afrique du Sud, les différents épisodes en ont été relatés par C. W. Newbury (1961) pour la côte guinéenne, par Adu Boahen (1964) et Kanya-Forstner (1969) pour le Soudan : incorporation du pays Cafre (1865) puis de la zone diamantifère de Kimberley (1880) à la colonie du Cap ; occupation de São Salvador par les Portugais en 1860 ; protectorat français sur Cotonou au Dahomey (1863), devenu effectif en 1879 ; protectorat fanti et sac de Kumasi (Ashanti) en 1874 ; protectorat sur Lagos en 1861 ; création de l'United African Company par John Goldie sur le Niger en 1879 ; conquête de l'arrière-pays soudano-sénégalais, etc. Ainsi, on constate que la délimitation

des zones d'influence était pratiquement devenue effective dès les années 1880.

### B. 3. Les mutations politiques internes

C'est alors que la pression européenne, continue depuis plus d'un demi-siècle, se traduisit par le bouleversement définitif des formations politiques africaines : déclin des royaumes côtiers désormais inévitable, mais surtout révolutions intérieures révélées par des guerres incessantes. A. G. Hopkins (1968 : 580-606) a démontré comment, dans le Nigeria méridional, les « guerres yoruba » exprimaient le malaise de sociétés désorganisées par la disparition de la traite négrière, incapables de résister aux exigences des firmes expatriées européennes (exigences encore accrues par le marasme des affaires pendant la grande dépression, 1873-1895).

L'instabilité de l'arrière-pays reflétait aussi le contrecoup de la vague d'islamisation venue du Nord. Car le grand phénomène du temps fut la montée de l'islam soudanais. A l'origine, il s'était agi surtout d'un mouvement de guerre sainte, lié aux traditions locales d'un savoir islamique riche et ancien transmis depuis le Moyen Age par les centres sahéliens (Mauritanie, Tombouctou, Agadès). C'était un mouvement idéologique d'inspiration conservatrice, dans la mesure où le modèle de référence était le temps des « Justes » des débuts de l'islam, sous la forme privilégiée d'une réaction religieuse prônant le retour à une foi purifiée. Mais il apparaissait aussi comme une formule mobilisatrice de rénovation de l'ordre social répondant peut-être déjà, par certains de ses aspects, au défi européen diffusé depuis la côte, ne serait-ce que de façon indirecte et filtrée, bien avant le 19<sup>e</sup> siècle : telles purent apparaître la tentative de guerre sainte sur le fleuve Sénégal dès la fin du 17<sup>e</sup> siècle (Barry, 1972), les révolutions du Futa Jalon (v. 1720-1730) ou du Futa Toro (v. 1775).

Au long du 19<sup>e</sup> siècle, l'islam accusa son caractère interne de révolution politique. L'élite urbaine et les élites peul islamisés mirent à profit un terrain social explosif pour gagner une partie croissante du paysannat animiste traditionnel : Ousman dan Fodio en pays Hausa (v. 1800), hégémonie du Macina (1817-1818), Musa Molo chez les Manding de Gambie (Klein, 1972 ; 1968), etc. Enfin, vers la fin du siècle, les « révoltes de marabouts » se muèrent en actes de résistance islamique à la conquête européenne. En Afrique occidentale, les exemples les plus achevés de l'utilisation politique de l'islam furent celui de Lat Dior, *damel* du Cayor, qui épousa la cause musulmane animée par Ma Bâ du Rop pour résister à l'agression française (1882-

1885), et l'entreprise de Samori qui, à partir d'un empire commercial dyula édifié en pays Manding, songea un moment à utiliser l'islam en faveur d'une machine de guerre condamnée à toujours accroître son domaine et renforcer son pouvoir pour approvisionner par conquête ou par tribut les forces hostiles à l'offensive coloniale (Person, 1968).

Il faut rapprocher de ces mouvements, en Afrique orientale, les *jihad* et l'instauration des sultanats esclavagistes, même si l'idéologie de ce dernier avatar de la révolution islamique apparaissait désormais complètement dénaturée par l'impact occidental. Bien qu'ils pussent apparaître comme les derniers bastions de résistance à la conquête, ces mouvements tardifs n'en étaient pas moins dépendants de l'Occident. Ainsi du mouvement mahdiste qui, à partir de 1885, rallia massivement les populations à la restauration de l'islam par une hégémonie militaire et religieuse : ce mouvement ne fut condamné qu'au bout de treize ans, par l'intervention directe de l'Angleterre ; il est, dans une certaine mesure, parallèle à la tentative esclavagiste de Rabah, qui s'installa en 1893-94 au Baguirmi et au Bornu, et aux constructions politiques et religieuses des trafiquants qui opéraient dans le Haut-Nil, le Haut-Oubangui, le bassin du Congo ou la côte orientale (sultanats du Haut-Oubangui [Dampierre, 1967], Tippu-Tip aux Stanley Falls, Mirambo en pays Nyamwezi, 1871-1884, ou Msiri au Katanga, 1860-1891). Dans cette phase de transition, ce sont ces mouvements, et non les empires animistes séculaires, qui à la fin du siècle s'opposèrent avec le plus de vigueur aux puissances coloniales. Mais, dans le même temps, ces formations nouvelles, à certains égards modernisantes, contribuèrent à désorganiser les modes de vie traditionnels en amorçant une véritable révolution politique et culturelle.

### *C. L'époque coloniale*

La périodisation est difficile, en raison du chevauchement des épisodes suivant la plus ou moins grande précocité des zones : depuis l'Afrique du Sud — colonisée depuis longtemps — ou l'Afrique de l'Ouest — où l'économie de traite était ancienne —, en passant par le Congo belge — devenu rapidement « rentable » — et jusqu'à l'AEF ou l'Afrique orientale — guère ouvertes à l'exploitation occidentale avant le 20<sup>e</sup> siècle.

Les historiens ont eu, jusqu'à présent, tendance à démarquer l'évolution de l'Afrique de l'histoire occidentale en faisant des deux guerres mondiales les deux tournants majeurs :

- avant 1914 : conquête militaire et administrative,
- 1920-1940 : « mise en valeur »,
- 1945-1960 : pré-décolonisation.

Ce n'est assurément pas faux, dans la mesure où l'impact européen fut déterminant, et nous retrouverons cette succession ; néanmoins, la vision reste entachée d'eurocentrisme. La coupure décisive doit être située à l'époque de la Grande Crise, dont les effets furent relativement tardifs en Afrique : 1931-1935. La Crise, en effet, bouleversa les conditions économiques et sociales du continent ; l'exploitation immédiate des matières premières dans le cadre d'une économie de type prédateur fut alors condamnée pour faire place, dans les années 30, à une mise en exploitation de type moderne, par la mise en œuvre d'une infrastructure exigeante en capitaux. D'où la distinction en deux grandes périodes : 1890-1930 et 1936-1952. Après cette date, qui marque l'apogée de l'exploitation coloniale *stricto sensu*, on entre déjà dans l'ère de la décolonisation.

### C. 1. La première phase coloniale, 1890-1930 : un système prédateur

La prise en main coloniale se traduit évidemment par une accélération de la mise en dépendance. Désormais les pays africains avaient perdu le droit, et l'illusion, de considérer les Européens en partenaires égaux. L'autorité militaire et les contraintes politiques contribuèrent à instaurer une économie dirigée explicitement extravertie, puisque la fonction des colonies était précisément d'être exploitées par et pour la métropole.

Jusqu'à la Première Guerre mondiale au moins, sinon jusqu'à la Crise, la justification morale de la colonisation — la mission « civilisatrice » et chrétienne de l'Occident — parut aller de soi, sans qu'on éprouvât le besoin de préciser concrètement les mesures sociales et sanitaires qu'elle aurait dû impliquer : le financement en était à peu près exclu puisque dans l'optique du temps, qui ignorait la notion récente d'« aide aux pays sous-développés », c'est l'outre-mer qui devait rapporter à la métropole et non le contraire (d'où la loi sur l'« autonomie financière » des colonies votée par la France en 1900 et restée en vigueur jusqu'en 1946).

Le résultat fut une exploitation prédatrice particulièrement brutale qui se traduit par une modification radicale des genres de vie et la détérioration du sort des Africains : réduction ou, au mieux, stagnation démographique, passivité ou révoltes incessantes des populations, enfin diminution du niveau de vie, paradoxalement accusée dans la décennie 1920-1930, précisément, au moment du « décollage » apparent de l'économie favorisé par la mise en place définitive des structures coloniales.

La Grande Crise, en soulignant le caractère archaïque et stérilisant

du système mis en place, allait donner le départ d'une nouvelle formule d'exploitation.

### C. 1. 1. L'occupation

(a) *L'impérialisme*. — L'achèvement du partage, rapide et définitif, correspondait, on l'a vu, à l'épanouissement du capitalisme européen révélé par la mutation des mentalités : on vit naître l'idéologie impériale qui véhicula les thèmes de la supériorité raciale et du « fardeau de l'homme blanc », tenu de répandre outre-mer les bienfaits de sa culture (les fameux trois « C » : Commerce, Christianisme, Civilisation).

L'arrivée de l'ensemble du monde occidental à un niveau économique comparable (c'est-à-dire à la phase impérialiste du mode de production capitaliste) se traduisit, sur le terrain, par toute une série d'incidents politiques. Autrement dit, la concurrence des capitalismes au Centre se manifesta en termes de politique extérieure (stratégie et diplomatie) ; il s'agissait de *signes* révélateurs de phénomènes socio-économiques déterminés : à savoir la contradiction, caractéristique de l'Europe de la période, entre l'expansionnisme généralisé et les concurrences exacerbées auxquelles il donnait lieu sur le terrain, et qui s'exprimèrent par des réflexes farouchement nationalistes et protectionnistes — sauf pour la Grande-Bretagne, en raison de son avance sur les autres économies européennes encore sur la défensive. (Cf. développement *in extenso* de ce thème dans Coquery-Vidrovitch, 1971b.)

Les heurts se précipitèrent sur le continent noir, dernier élément du partage : en Égypte (condominium anglo-français de 1882) (Robinson & Gallagher, 1967), en Afrique occidentale (Newbury, 1961), au Congo (Brunschwig, 1963, chap. 8 et 9 ; Stengers, 1962). Mais ce serait une erreur de prendre pour cause du partage ce qui fut seulement une *réponse* à une situation globale, dépassant de beaucoup le continent africain. Comme le souligne Samir Amin : « On est sûr de commettre une erreur fondamentale chaque fois que l'on étudie un phénomène particulier quelconque du Tiers-Monde en recherchant sa 'cause' dans le Tiers-Monde lui-même, au lieu de situer celle-ci dans la dialectique du système mondial » (Amin et Vergopoulos, 1974 : 4). Or, l'erreur des historiens est précisément née de leur tendance à isoler les rapports bilatéraux métropole/colonie : il est vrai, dans cette optique, qu'on ne décèle guère d'intérêt économique immédiat à la conquête de l'Égypte, à la course au Tchad, ou même à la création du Congo ; pour en mesurer la signification, il convient de replacer

ces divers événements dans le cadre du système impérialiste de l'époque.

(b) *La conquête militaire.* — Il est inutile de s'étendre longuement sur ce point, sinon pour souligner qu'une chronologie serrée des conquêtes aboutit à l'achèvement rapide du partage (quinze ans à peine : 1885-1895/1900), à la suite d'une lente maturation des impérialismes amorcée depuis le début du siècle. A partir de la création du Congo (1885), les événements se précipitèrent, depuis l'entreprise de Cecil Rhodes (à partir de 1888) jusqu'à la guerre anglo-boer (1899-1902) en Afrique centrale et méridionale, tandis qu'en Afrique occidentale les colonies trouvaient leur configuration définitive (intervention allemande au Togo et au Cameroun de 1884 à 1890 ; protectorat du Nigeria, 1891-1901 ; conquête du Dahomey, 1892-1894 ; chute de Samori, 1898).

(c) *La mise en exploitation.* — Le problème de la rentabilisation de l'Empire se posa donc très tôt. En fait, l'exploitation en vigueur ne fit, dans un premier temps, que proroger les structures antérieures, sous une mainmise européenne de plus en plus sensible. Nous distinguons deux types principaux d'exploitation : l'économie de traite, proche de l'économie de pillage, et l'économie minière, également extravertie mais moins prédatrice dans la mesure où elle exige des mises de fonds beaucoup plus considérables. (Cf. analyse détaillée de ces types d'exploitation dans Coquery-Vidrovitch et Moniot, 1974, chap. 7.)

(c. 1) *L'économie de traite.* — L'économie de traite se définit par l'échange de biens manufacturés importés contre des biens agricoles primaires d'exportation, fournis par les paysans dans le cadre de la production villageoise traditionnelle (technologiquement peu évoluée donc peu productive et peu rétribuée). Le concept essentiel à retenir est celui d'un échange entre deux systèmes irréductibles l'un à l'autre, en raison de leur mode de production hétérogène ; de part et d'autre, l'échange n'a pas la même signification : côté européen, l'objet se définit par sa valeur marchande ; côté africain, par sa valeur d'usage.

Pour les Occidentaux, l'échange des biens manufacturés contre les matières premières importées se traduit, dans le cadre d'une économie industrielle, en terme de profit, c'est-à-dire en fonction des marges bénéficiaires réalisées (notamment grâce aux faibles rétributions assurées au producteur).

Pour les Africains, l'objet n'a, à proprement parler, « pas de prix ».



Il vaut par l'usage qu'on lui attribue : biens de consommation, donc périssables (tissus, alcools, pacotille...), à l'exclusion des biens d'équipement (sinon rudimentaires, tels que machettes, aiguilles, couteaux...), non susceptibles de donner lieu à une possibilité élargie de reproduction dans le cadre du mode de production local. La rareté, l'éloignement, l'incapacité de produire le même objet sur place, compte tenu du faible niveau des forces productives, font que les sociétés paysannes sont prêtes à fournir, pour l'obtenir, une somme de travail infiniment plus élevée que son équivalent en Europe : *le système lui-même secrète la très faible rémunération du producteur*, donc garantit les profits du partenaire occidental.

Dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le commerce est entièrement passé aux mains des firmes expatriées, aussi bien, au départ, au niveau de la collecte des produits qu'en retour à celui de la vente au détail des biens d'importation. Le « traitant » africain se voit progressivement réduit au rôle subalterne de colporteur ou de salarié (sous-gérant ou commis), tandis que s'épanouissent les grandes firmes modernes d'import-export : Lever (devenu Unilever en 1928), Compagnie française d'Afrique occidentale (CFAO, 1887), Société commerciale de l'Ouest africain (SCOA, 1899), toutes héritières d'affaires nées au cours du 19<sup>e</sup> siècle.

L'économie de traite se développa surtout en Afrique occidentale. Là où les sociétés précoloniales se prêtèrent peu ou pas du tout aux nouvelles structures économiques, elle débuta, à l'aube de la colonisation, par une phase prédatrice accélérée, caractéristique de l'exploitation de l'Afrique centrale (AEF, Afrique orientale, État indépendant du Congo), proche de ce qu'avaient pu connaître les colonies amérindiennes au temps des Grandes Découvertes : de vastes sociétés privilégiées (sociétés à charte ou compagnies concessionnaires) mirent à profit leur monopole commercial pour imposer des conditions d'exploitation particulièrement éprouvantes ; sociétés strictement commerciales, elles s'intéressaient exclusivement aux produits de cueillette, ce qui leur évitait tout investissement, sinon des frais minimes d'installation ; n'ayant rien à amortir, elles ignoraient l'autofinancement et, chaque année, redistribuaient à peu près intégralement leurs bénéfices aux actionnaires métropolitains ; à partir du moment où le caoutchouc et l'ivoire ne rapportèrent plus, elles purent donc arrêter leurs activités du jour au lendemain avec un minimum de pertes. C'est ce qu'elles firent dès que les super-bénéfices de leurs débuts s'amenuisèrent — au plus tard à la veille de la Première Guerre mondiale — : c'était bien du pillage intégral, dont le seul résultat fut d'épuiser les forces vives du pays, en hommes et en ressources. En AEF, l'économie de traite

proprement dite, analogue à celle de l'Afrique de l'Ouest, démarra seulement après leur disparition, à partir des années 20 (cf. Coquery-Vidrovitch, 1972). En Afrique centrale et au Congo belge, le style d'exploitation fut transformé par les découvertes minières au début du siècle.

(c.2) *L'économie minière et ferroviaire.* — Celle-ci fut caractéristique du tiers méridional de l'Afrique (Afrique du Sud, Rhodésies, Congo). Le principe était le même : exporter le plus possible, au moindre coût possible. Mais la différence fondamentale fut que l'extraction imposa une infrastructure considérable, en équipement et en voies d'évacuation (voies ferrées, pistes, ports) : les capitaux cumulés absorbés par l'Afrique du Sud représentaient en 1900 plus des trois quarts des investissements effectués en Afrique noire (£ 275 millions au total), plus de la moitié en 1913 (£ 380 millions sur 610), pourcentage encore presque atteint en 1936 (£ 500 millions sur 1 200) (Frankel, 1969). Bref, il n'y a pas de mystère : l'avance relative actuelle de la République sud-africaine s'explique par l'ancienneté et la supériorité des efforts mis en œuvre. A la différence des autres régions d'Afrique, le « bastion blanc » fut précocement caractérisé par un équipement ferroviaire cohérent qui assurait l'évacuation des matières pondéreuses par un réseau solidaire du Congo belge au Cap, passant par les Rhodésies, l'Angola et le Mozambique (53 000 km en 1936).

(c.3) *L'essor des années 20.* — Mise en œuvre dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle dans les pays miniers, l'infrastructure devint partout plus efficace à partir des années 20, à la suite de l'impulsion née de l'« effort de guerre » qui suscita les premières innovations modernisantes. En Afrique française comme en métropole, l'inflation stimula l'expansion des affaires ; dans les années d'euphorie 1925-1928, les réseaux de factoreries des grandes firmes de traite prirent leur configuration définitive (Coquery-Vidrovitch, 1975) ; les investissements (ferroviaires, routiers, portuaires, aéronautiques) démarrèrent, la mécanisation des exploitations apparut (Afrique de l'Ouest) ou se généralisa (Copperbelt). L'intervention des capitaux bancaires devint déterminante. Bref, on assista au démarrage de l'exploitation et à la mise au travail généralisée des populations.

#### C. 1. 2. Les réactions africaines : troubles et résistance

Le conflit entre les structures mentales, les données sociales et l'économie occidentale provoqua, un peu partout, l'éclosion de ce que

T. O. Ranger appelle les « primary resistance movements » (Ranger, 1968), c'est-à-dire des révoltes du désespoir qui traduisaient une réaction brutale de refus, au nom d'un impossible retour à l'« authenticité » africaine « traditionnelle ». Elles se succédèrent entre deux grandes poussées-charnières de révoltes.

La première fut, dès le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, le vaste soulèvement xhosa d'Afrique du Sud (1856-57), désir désespéré de recouvrer les terres, qui s'exprima par un mouvement millénariste de purification radicale, où le sacrifice du bétail et la destruction des récoltes étaient sous-tendus par la vision apocalyptique d'un souffle libérateur qui jetterait à la mer tous les Blancs. Il laissa le pays affamé et exsangue.

Près d'un siècle plus tard, la grande révolte gbaya qui ravagea le pays aux confins du Cameroun, de l'Oubangui-Chari et du Tchad, entre 1928 et 1935, exprimait un élan tout à fait comparable : l'écart chronologique souligne simplement le décalage d'évolution des zones suivant la plus ou moins grande ancienneté du contact et de la dépendance (Coquery-Vidrovitch et Moniot, 1974 : 202-212).

Il est évidemment possible de décomposer ces mouvements en plusieurs étapes :

— Entre 1880 et 1900, ils correspondaient aux premières réactions à la conquête. Sous une forme guerrière, ils s'inscrivaient dans le prolongement des grands courants de résistance de la fin du 19<sup>e</sup> siècle : Samori, El Hadj Omar et Ahmadou ou Mamadou Lamine en Afrique occidentale ; mouvement mahdiste au Soudan, Moorosi au Lesotho (1879), Massingire en Afrique orientale portugaise (1884), révolte d'Abushuri dans l'Est allemand (1888-1891), Ndebele et Shona en Rhodésie, Tlaping au Bechuanaland (1896-1897)... Les exemples sont innombrables.

— Dans un deuxième temps, au cours de la décennie précédant la Première Guerre mondiale, on vit aussi partout éclore des explosions de colère. Ces révoltes, souvent localisées au niveau du village, mais qui, dans certains cas, surent faire l'union des chefs à l'échelle d'une région tout entière, correspondaient à l'affermissement du pouvoir colonial ; elles exprimaient notamment le refus de se plier à l'exigence nouvelle de l'impôt : Temne et Mende en Sierra Leone (1896), « pacification » de la Côte d'Ivoire (1900-1915), guerres maji-maji au Tanganyika (1905-1917), Manja en Oubangui-Chari (1902-04), Zulu au Natal (1905-08), révoltes un peu partout contre l'effort de guerre (par exemple : Haute-Volta occidentale en 1916-17), soulèvement du Burundi en 1934 (Coquery-Vidrovitch et Moniot, 1974 : 211). Les opérations de répression affolèrent les populations souvent massacrées par milliers.

Ces mouvements de masse d'origine paysanne exprimaient moins des revendications qu'un refus global du nouveau pouvoir, au nom du retour à l'ordre social antérieur précapitaliste. Mais le décalage entre l'idéologie de la révolte et les réalités économiques condamnait ces tentatives à l'échec. Le résultat fut l'écroulement des croyances ancestrales et des valeurs socio-politiques traditionnelles. Le désarroi qui s'ensuivit explique l'adhésion massive aux religions nouvelles qui apparaissaient comme le dernier refuge d'une société désemparée : d'où l'épanouissement des sectes et des Églises plus ou moins syncrétistes, surtout à partir de la Première Guerre mondiale. Le mouvement affecta le monde musulman aussi bien que les pays animistes, davantage soumis aux courants chrétiens.

En AOF, la reconnaissance (plus ou moins officialisée à partir de 1914) du tidjanisme par l'administration française favorisa l'expansion du hamallisme, tidjanisme réformé lancé par un marabout du Touat en 1900 et propagé surtout par son successeur à partir de 1909. Bien que purement religieux à l'origine, le courant ne laissa pas d'inquiéter l'autorité coloniale. Il donna lieu à une répression brutale à Nioro-du-Sahel en 1940 et, réapparu avec force au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, joua un rôle non négligeable dans la formation du RDA (Alexandre, 1970).

L'influence chrétienne, surtout, fut à l'origine de vastes Églises messianiques : Église éthiopienne en Afrique du Sud, kimbanguisme au Congo (aujourd'hui la deuxième Église chrétienne d'Afrique), harrisme en Côte d'Ivoire, mouvement zioniste ou vapostori du Mashonaland...

Certains, comme le *Watch Tower* en Afrique méridionale ou le matswanisme au Congo-Brazzaville, connurent une forte résonance politique. Tous, et le fait est significatif, formulés au tournant du 20<sup>e</sup> siècle, prirent leur essor après 1914 et furent plus ou moins réactifs par les forces politiques nées de la Seconde Guerre mondiale.

### C. 1. 3. Les bouleversements du mode de vie

Tous ces mouvements exprimaient aussi la réponse des peuples africains à une domination de plus en plus coercitive.

(a) *Les exigences coloniales.* — Celles-ci s'exprimèrent d'abord dans les pays à fort colonat blanc, par l'expropriation des terres (Afrique du Sud, Rhodésie, Kenya). Elles s'incarnèrent surtout dans l'impôt, considéré par les puissances coloniales comme le moteur du développement économique puisqu'il devait permettre à la fois de

remplir les caisses de la colonie et, surtout, d'obliger les populations à se mettre au travail pour gagner de l'argent (Coquery-Vidrovitch, 1972). La taxe de capitation fut créée à peu près partout en même temps, entre 1896 (Sierra Leone) et 1905 (Natal). Imposition personnelle, elle répondait à une exigence fondamentalement différente de celle de l'ancien tribut adapté au système socio-économique préexistant et assumé, par les communautés, sous une forme collective qui en garantissait une répartition relativement équilibrée. Dans un premier temps, surtout, le paysan ou l'éleveur pauvre fut abandonné à l'arbitraire des chefs intéressés à sa perception, investis d'un pouvoir administratif aussi nouveau pour eux qu'exorbitant en regard de leurs responsabilités passées. Les sommes exigées rendaient nécessaire, en outre, une transformation accélérée des modes de vie puisque — en territoire français par exemple — l'impôt représentait avant-guerre un mois environ de travail salarié, jusqu'à deux ou trois mois au moins à la veille de la Grande Crise, et la moitié des gains annuels moyens du paysan en 1940<sup>21</sup>.

Tous les effets de l'impôt ne furent pas strictement négatifs : il suscita la création de nouveaux marchés et le progrès de l'économie monétaire ; il contribua fortement à généraliser le salariat. Bref, comme le voulaient ses promoteurs, il accéléra effectivement la pénétration de l'économie occidentale. Mais, jusqu'en 1930 au moins, il le fit sous une forme particulièrement brutale. Par ce biais, ou sous la forme des cultures obligatoires et des prestations consacrées à titre gratuit aux travaux d'intérêt public, le travail forcé — même dans les cas où il était officiellement condamné — resta largement pratiqué jusqu'au-delà de la Seconde Guerre mondiale.

Expropriations, impôt, travail forcé et cultures obligatoires furent les chevilles ouvrières de l'économie d'exportation qui s'épanouit au 20<sup>e</sup> siècle. Dans une société déséquilibrée, au peuplement insuffisant, aux structures « traditionnelles » négligées par le pouvoir colonial, ces exigences contribuèrent à faire dangereusement délaissé les cultures vivrières qui, entièrement abandonnées aux mains des Africains, n'avaient reçu aucune amélioration technique. Le problème était grave quand la plupart des hommes travaillaient au loin. Il devint tragique à deux reprises : en 1914-1918, lorsque les métropoles — en particulier la France — exigèrent des colonies un « effort de guerre » disproportionné à leurs capacités (conscription de 200 000 hommes — contre 8 000 pour l'Ouest africain britannique — et intensification des productions stratégiques), et lors de la débâcle économique des années 30. Famines et révoltes s'ensuivirent, qui démontraient la fragilité de l'équilibre d'un continent que la traite épuisait, en dépit du gonflement des

chiffres d'exportation. Mais, malgré l'ampleur mondiale du marasme, les conséquences en furent moins nocives en 1930 : c'est que les métropoles, alertées par la situation dramatique des populations africaines, avaient déjà amorcé la révision de leurs méthodes d'exploitation.

(b) *Le niveau de vie.* — La période 1920-1930 — et nous ne saurions trop insister là-dessus — fut, en effet, une phase coloniale dure, précisément parce qu'elle correspondit à l'accession accélérée des pays africains au système impérialiste mondial, tandis que rien — ou presque — n'était encore prévu sur le plan social (sanitaire, éducatif, professionnel) pour protéger les populations du contrecoup de l'intensification de l'exploitation : la confrontation systématique de l'évolution des prix et de l'accroissement des charges (impôt, travail, cultures) démontre la détérioration du sort des Africains, qui aboutit à une misère profonde au temps de la Grande Crise, précisément au moment où ils se trouvaient de moins en moins aptes à faire appel au cadre désormais non sécurisant des structures socio-économiques villageoises. L'évolution est évidente dans les territoires français, où le déséquilibre fut accentué par l'inflation des prix à l'importation, tandis que les producteurs continuaient d'être rétribués sur la base des tarifs d'avant-guerre (traduction évidente du phénomène désormais amorcé de détérioration des termes de l'échange)<sup>22</sup>. Dans les zones d'économie de traite, elle fut analogue partout où l'on ne parvint pas à mettre sur pied un produit valable d'exportation (c'est-à-dire l'ensemble du Sahel et l'Afrique orientale) ; seule, semble-t-il, d'après les travaux récents de G. B. Kay (1972), la Gold Coast échappa à la règle générale, en raison de ses dons exceptionnels (premier exportateur mondial de cacao, production monopolisée par une petite bourgeoisie rurale dynamique de planteurs autochtones). Qu'en fut-il de l'Afrique minière, déjà en voie d'industrialisation ? Le problème reste posé. Il est évident que, dans l'« Afrique des réserves », le surpeuplement et la stérilisation des terres continuèrent de s'aggraver. Mais sur les concentrations minières, il est probable que, même si le sort des masses rurales détribalisées et sous-prolétarisées ne se détériora pas par rapport à la période précédente, il resta au moins stationnaire : là encore, c'est le retournement de la Grande Crise qui devait accentuer, par exemple, l'essor du fameux « paternalisme belge » des grandes sociétés minières ou la mise en œuvre des installations modèles du Copperbelt.

#### C. 1. 4. Le déficit démographique

La première phase coloniale, tout en assurant aux métropoles des revenus devenus progressivement de plus en plus substantiels avant l'écroulement des années 30, peut donc se définir globalement, du point de vue africain, comme une période de déstructuration majeure du mode de vie préexistant, dans un climat de désespoir qui atteignit son paroxysme au moment de la Grande Crise. Non pas seulement déstructuration économique et sociale, mais d'abord destruction physique des populations. Le premier tiers du siècle fut caractérisé par une série de catastrophes démographiques dont le développement coïncida avec la mise en place du système colonial.

La conquête militaire donna lieu à quelques exécutions massives localisées, qui furent loin d'être l'aspect le plus meurtrier de la politique européenne. La dureté de l'exploitation fut certainement plus pernicieuse à long terme ; portage, grands chantiers ferroviaires, miniers et forestiers firent des ravages, parfois étudiés — « caoutchouc rouge » du Congo (Merlier, 1962), chemin de fer Congo-Océan (Sautter, 1967), exploitation concessionnaire (Coquery-Vidrovitch, 1972) —, souvent laissés dans l'ombre. Mais, là encore, les incidences démographiques furent relativement localisées. Le phénomène le plus nocif fut la propagation des épidémies à une échelle sans doute ignorée jusqu'alors, en raison de la mobilité accrue de la population au fur et à mesure de la mise en exploitation. Dans les zones forestières, la maladie du sommeil progressa au rythme de la pénétration : signalée au Buganda en 1901, elle y avait déjà fait cinq ans plus tard au moins 200 000 morts (Low, 1965 : 111-112). L'épidémie meurtrière qui avait débuté sur la route des portages du Niari (Congo-Brazzaville) en 1898 se prolongea jusqu'en 1912, détruisant la moitié de la population, et se propagea ensuite le long des grands axes jusqu'au cœur du pays (Martin, Lebœuf, Roubaud, 1909). Là où l'élevage était possible, il fut la proie de la peste bovine qui, introduite en 1888 en pays Somali, se propagea en quelques années jusqu'en Afrique du Sud. Les peuples éleveurs, déjà soumis aux aléas des grandes années de sécheresse (depuis 1897), furent décimés par les famines qui les rendirent particulièrement réceptifs aux endémies. Si la variole et la fièvre jaune existaient depuis longtemps à l'état latent, l'épidémie de grippe espagnole, importée d'Europe en 1919-1921, paraît avoir sévi partout, sans qu'on ait jamais essayé de mesurer dans son ensemble l'ampleur du désastre (Huot *et al.*, 1921).

La coïncidence d'une mortalité en hausse avec les exigences accrues

en main-d'œuvre d'une colonisation en pleine expansion provoqua, dans certaines régions, un niveau tel de sous-peuplement que les populations, incapables de maintenir leur fragile équilibre vivrier, succombèrent à des famines d'une ampleur probablement inconnue dans le passé. Ces famines achevèrent de désorganiser les sociétés précoloniales et contribuèrent à la mise en place de structures socio-économiques entièrement rénovées (exemple du pays Fang, dont la population, réduite de moitié entre 1919 et 1925, se regroupa ensuite autour de la production cacaoyère) (Sautter, 1966 : 859-864). Les résultats démographiques sont éloquents : sur le cas — particulièrement douloureux — de l'AEF, nous avons conclu à un recul de l'ordre du tiers entre 1900 et 1925 (Coquery-Vidrovitch, 1972) ; les estimations globales présument que, dans ce laps de temps, la population du continent fut, au mieux, stationnaire (Hance, 1970 : 16)<sup>23</sup>. Pour l'Afrique noire, le taux d'accroissement démographique annuel moyen fut, entre 1900 et 1930, de l'ordre de 0,6 % (contre 0,4 à 0,8 % de 1850 à 1900, et une reprise de 1,3 % entre 1930 et 1950) (*ibid.* : 35). Le démarrage, très lent, ne s'amorça guère avant le milieu de la décennie 1920-1930, à partir du moment où l'on commença à se préoccuper sérieusement de la thérapeutique des maladies tropicales, dans le cadre des premières réalisations hospitalières. Jusqu'alors, en effet, on n'avait pas songé sérieusement à financer la politique sanitaire — remède pourtant efficace à la « paresse » et à la faible productivité indigènes dont se plaignaient tous les colons (Coquery-Vidrovitch et Moniot, 1974 : 169-171).

Bref, tous ces éléments convergent pour proposer l'image d'une déstructuration accélérée des sociétés africaines, au fur et à mesure de la mise en place de l'exploitation capitaliste européenne. Au tournant des années 30, le coup d'arrêt brutal provoqué par l'effondrement de l'économie commerciale allait entraîner la révision d'ensemble d'une politique restée très largement archaïque, en dépit des signes précurseurs de l'évolution des conceptions coloniales.

## C. 2. L'impérialisme colonial : 1936-1952

Si nous avons longuement analysé la phase coloniale, c'est qu'il s'agit d'un tournant capital mais jusqu'à présent relativement négligé de l'histoire africaine : l'époque fut brève, mais l'accélération de la dépendance marqua le pays d'une empreinte indélébile et légua des ferments de transformation profonde. Nous passerons plus rapidement sur les étapes suivantes, renvoyant, pour le détail de l'analyse, au dernier chapitre de notre récent manuel sur l'Afrique contemporaine



ou, pour le monde actuel, aux travaux des économistes (Emmanuel, 1969 ; Amin, 1967 ; 1971 ; 1973 ; Mende, 1972).

L'idée dominante est celle de l'introduction, dans l'ensemble du continent noir, des investissements d'infrastructure à grande échelle et du secteur industriel, qui traduit la prise en charge décisive du *fait colonial* par le *fait impérialiste* : ce fut l'entrée du monde africain noir dans la dépendance du système mondial d'exploitation.

Avec la reprise consécutive à la Grande Crise, la croissance des revenus coloniaux prit un nouveau départ ; ce premier élan fut bref, ralenti par la coupure de la Seconde Guerre mondiale : il s'affirma surtout dans les grandes années de l'impérialisme colonial, 1946-1952. C'est en 1950-52 que les cours des produits tropicaux et, par suite, les profits des grandes firmes atteignirent, en valeur constante et relative, le point culminant de leur histoire ; par-delà les périodisations plus réduites analysées en fonction de la conjoncture économique ou politique (crises-guerres), l'année-charnière 1952 situe le renversement de la tendance de fond de l'exploitation coloniale : ascension jusqu'alors, baisse ou, au mieux, stagnation ensuite (cf. ex. SCOA, p. 45). D'où la reconversion ultérieure vers l'exploitation de type post- ou néo-colonial.

La naissance de l'économie moderne, qui bouleversa définitivement les structures sociales antérieures, favorisa du même coup l'éclosion de forces africaines dynamiques de type contemporain. Mise à part l'Afrique du Sud, comme toujours plus précoce, c'est dans les années 30 que s'ébauchèrent, partout, les premières formes de résistance syndicales et politiques, expression d'une idéologie nouvelle appelée à déboucher, après la Seconde Guerre mondiale, sur la revendication majeure de l'indépendance nationale.

Ces deux courants — métropolitain et africain — devaient contribuer à élaborer, au cours de la période suivante, les structures de la décolonisation.

### C. 2. 1. La modernisation de l'exploitation

C'est, paradoxalement, l'effondrement de la Grande Crise qui obligea les métropoles à réviser leurs méthodes de colonisation : contraints d'intervenir, les gouvernements acceptèrent l'idée que l'Empire rapporterait à condition d'y mettre le prix. Dès 1929, la Grande-Bretagne avait, timidement, lancé le premier Colonial Development Fund (repris et amplifié en 1940) (Abbott, 1971). Les Français multiplièrent les plans d'équipement (détail de ces plans dans Coquery-Vidrovitch et Moniot, 1974 : 407-410) et, rompant avec la politique qu'ils avaient menée durant la décennie précédente, ils prévirent

un programme public de financement (Bloch-Laîné, 1956 : 109).

Le tournant fut surtout pris au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Il ne faut pas oublier, en effet, que l'Afrique noire constitua, pour les Alliés, une base militaire essentielle : seule contre le continent européen, la Grande-Bretagne résista grâce à son empire, et l'Afrique lui servit de tremplin aussi bien sur la façade atlantique que vers le monde asiatique. C'est aussi à partir du bastion de l'AEF, ralliée dès le début à la France libre, que les troupes du général Leclerc partirent à la reconquête de l'Afrique du Nord puis de la métropole. L'« effort de guerre » impliquait des engagements et des promesses, plus ou moins tenus : indépendance de l'Inde (1947) et, pour la France, à la suite de la Conférence de Brazzaville (janvier-février 1944), constitution deux ans plus tard du FIDES (Fonds d'Investissement pour le Développement économique et social), devenu après l'indépendance le FAC (Fonds d'Aide et de Coopération) qui, avec le secours de la Caisse centrale de la France d'Outre-Mer (puis de Coopération économique), finança la majeure partie des investissements en Afrique noire française et à Madagascar.

### C. 2. 2. Les exemples de démarrage

En Afrique du Sud, le premier « boom » de l'or, à partir de 1932, détermina le « décollage » de l'épargne, des investissements et de l'emploi : entre les deux guerres, le nombre d'emplois industriels passa de moins de 100 000 à près de un million (Houghton, 1971, II). A peu près dans le même temps, la main-d'œuvre salariée du Congo belge faisait plus que décupler (47 000 travailleurs en 1917, 530 000 en 1939). L'Afrique de l'Ouest, dépourvue de ressources minières, fut le domaine privilégié des industries de substitution d'importation ; c'est là surtout que s'accrut, en même temps que la croissance, le phénomène de dépendance, pour deux raisons majeures.

La première résultait précisément de l'option de développement choisie : l'essor des industries de transformation (textiles, alimentaires, de montage, etc.) accrut le besoin de consommation de biens intermédiaires d'importation (coton, blé, houblon, pièces détachées, etc.). Plus forte est la croissance privilégiée d'un secteur industriel de ce type, plus elle risque de déséquilibrer la balance des paiements, puisqu'elle suppose un accroissement parallèle des importations — donc un frein relatif au taux de croissance des exportations —, phénomène d'autant plus grave en Afrique que s'accusait, simultanément, la détérioration des termes de l'échange.

D'une façon plus générale, le grand facteur d'accélération de la

dépendance résida dans les incidences budgétaires catastrophiques des investissements consentis, mais « prêtés » par les métropoles. Déjà, en 1936, le service de la dette absorbait 40 % des recettes du budget général de l'AOF. Le processus, amorcé sous la colonisation, fut dès l'origine aggravé par la détérioration des termes de l'échange puisque les premières échéances correspondirent précisément à la chute du cours des produits agricoles ou miniers d'exportation consécutive à la grande dépression. Le phénomène n'a fait que s'amplifier depuis : dans le Tiers-Monde, le remboursement des emprunts équivaut en moyenne, aujourd'hui, au quart ou au tiers de la valeur des exportations — charge d'autant plus lourde que l'économie extravertie des pays africains dépend, presque exclusivement, du commerce extérieur (de 80 à 95 % du budget des États). Dès 1953, l'AOF, incapable de combler son déficit, dut recevoir de la métropole une subvention d'équilibre budgétaire. Depuis 1957 des pays tels que le Liberia ou le Ghana ont été contraints de solliciter des répit auprès de leurs créanciers. Il s'agit bien d'une dépendance, d'autant plus contraignante que s'accroît la dette, et utilisée comme telle par les organismes bancaires prêteurs, ex-métropolitains ou internationaux ; ceux-ci, en effet, n'ignorent pas que, les États emprunteurs devenant de moins en moins solvables, le capital investi n'est pas récupérable : il ne vaut que par son revenu ; plus les prêts sont massifs, plus leur rentabilité est assurée.

### C. 2. 3. Les étapes de la croissance

La croissance des principales firmes d'Afrique noire se fit en plusieurs étapes : nous renvoyons ici aux conclusions tirées d'une analyse approfondie des activités de deux affaires françaises d'import-export, SCOA et CFAO, particulièrement représentatives puisque leur capitalisation boursière, en 1940, représentait en AOF 84 % de celle des sociétés commerciales cotées en bourse et plus de la moitié de l'ensemble des firmes de la Fédération (Coquery-Vidrovitch, 1975).

C'est à partir des années 20 que les sociétés sortirent de leur activité routinière de traite. Mais, après quelque temps d'expansion, la crise fut ressentie rudement. La reprise s'amorça seulement fin 1935, et les années 1936-1939 furent excellentes (profits massifs supérieurs en francs constants à ceux de la décennie précédente, fait remarquable dans l'économie française où les années 1928-1930 apparurent généralement comme l'apogée de l'entre-deux-guerres) bien que la diversification des activités fût à peine amorcée et l'industrialisation encore inexistante.

En dépit du coup de fouet de l'« effort de guerre », le conflit mondial marqua une pause. Ce qui ressort le plus nettement, dans le long terme, c'est la croissance régulière des affaires coloniales depuis l'origine, mais accentuée à partir de 1946-47 jusqu'au tournant des années 1950-52. Autrement dit, l'après-guerre fut la phase d'apogée de l'impérialisme colonial français. Mais cette phase fut brève, car les conditions nouvelles de l'économie mondiale et la poursuite accélérée de la détérioration des termes de l'échange condamnaient, à terme, les pratiques archaïques d'un système encore mal dégagé du pillage colonial : ce n'est pas un hasard si l'on vit précisément apparaître, dans ces années décisives, les premières manifestations des milieux d'affaires en faveur du dégagement. Les exigences de la politique « d'aide aux pays sous-développés » firent redécouvrir le coût de la politique coloniale : il devenait plus rationnel d'exploiter le pays sans en avoir la charge politique et sociale — d'où la vigueur, à partir des années 50, du courant de « décolonisation de droite ».

#### C. 2. 4. La genèse du nationalisme

Parallèlement à la modernisation de l'économie on assista, du côté africain, à une prise de conscience progressive du phénomène impérialiste. Dès le début des années 30, les progrès sanitaires et les premières mesures sociales favorisèrent la révolution démographique ; le mouvement d'urbanisation, amorcé à cette époque, accéléra le processus de « détribalisation » ; le déracinement des travailleurs les rendit réceptifs aux suggestions d'une élite elle aussi en formation. Bien que les efforts des métropoles fussent limités et que la scolarisation subît le carcan des contraintes coloniales (volonté de déculturation assimilationniste de l'enseignement français ; conservatisme culturel et social de l'enseignement britannique), l'alphabétisation n'en rendait pas moins accessible à une partie croissante de la population les réalités occidentales contemporaines.

C'est dans les années 30, en effet, que se précisèrent les modalités de l'instruction élémentaire, qui visait à former les auxiliaires de la colonisation. En 1939, chaque territoire de l'Afrique occidentale britannique possédait plusieurs écoles secondaires. Outre quelques très rares établissements antérieurs (Fourah-Bay en Sierra Leone, Lovedale en Afrique du Sud, Overtown Institution au Nyasaland et l'école William Ponty en AOF), les premiers instituts d'enseignement supérieur furent alors ouverts. Ils contribuèrent à former une élite extrêmement restreinte, modelée par la culture occidentale, mais qui n'en devait pas moins animer les premiers mouvements nationalistes.

Cependant, avant la Seconde Guerre mondiale, l'influence de cette élite intellectuelle fut sans doute moindre que celle de la masse des salariés — instituteurs, petite bureaucratie et petite bourgeoisie de commis — qui, dans certains cas (Afrique centrale), représentaient même la totalité de l'« élite » (moins de 40 000 au Congo belge en 1947, soit 0,3 % de la population totale). Cette classe moyenne, plus nombreuse en Afrique britannique où l'on forma davantage de techniciens, exerça une influence déterminante grâce à sa mobilité sociale ; elle joua le rôle d'intermédiaire entre, d'une part, le milieu européen et l'élite africaine et, d'autre part, les paysans exaspérés par leur misère ou, dans les centres urbains en formation, la masse prolétarisée. En dépit de la résistance de l'administration coloniale, ils prirent progressivement le pas sur les autorités coutumières pour gérer les premières institutions sociales (Welfare Associations, Sociétés de Prévoyance, etc.) et constituèrent les cadres des *trade unions* et des partis politiques naissants.

Ils furent à l'origine des mouvements de résistance de type moderne. Leur étude systématique reste à faire. On peut, d'ores et déjà, répertorier un certain nombre d'actions systématiques : boycotts du marché occidental dans les secteurs d'agriculture de traite ou du commerce (boycott des planteurs cacaoyers de Gold Coast dès 1930-31 et surtout en 1938 ; boycott des boutiques indiennes au Buganda en 1959...) ; grèves, surtout, dont les toutes premières manifestations apparurent en Afrique occidentale britannique dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle (Hopkins, 1966), mais dont les plus massives se développèrent sur les mines (Afrique du Sud en 1920 ; Rhodésie en 1927, 1945 et 1948 ; Copperbelt en 1935 et 1940), dans le secteur ferroviaire (au Cameroun en 1945 ; sur le Dakar-Niger en 1939 et 1948-49) ou dans les villes (grève générale de 1945 au Nigeria), c'est-à-dire dans les secteurs les plus touchés par l'économie moderne.

Là encore, la Seconde Guerre mondiale joua un rôle majeur d'ouverture, en autorisant la mise en contact des Africains avec d'autres idées et d'autres peuples. Les idéologies étrangères, dont la surveillance efficace et tatillonne des administrations coloniales avait jusqu'alors interdit la pénétration sur le continent, sauf pour quelques privilégiés, se répandirent comme une traînée de poudre (principes de l'autonomie des peuples de la Charte de l'Atlantique, 1941 ; marxisme des groupes d'études communistes ; courant panafricain d'origine noire-américaine ou antillaise, parvenu jusqu'aux étudiants africains de Paris juste à la veille de la guerre).

Tous ces éléments — qu'il est exclu d'exposer ici en détail<sup>24</sup> — contribuèrent à animer les grands courants de revendication d'après-

guerre. Les partis naquirent sous leur forme moderne et radicale (« Rassemblement démocratique africain » en 1947 ; « Convention People's Party » de Gold Coast en 1949, etc.). Ils utilisèrent le plus souvent les voies de pression légale (l'« Action positive » de Nkrumah), parfois aussi, en désespoir de cause, des procédés violents (révolte Mau-Mau, rébellions malgache ou camerounaise, plus tard soulèvement congolais). Certes ces mouvements, surtout dans leur phase défensive, empruntèrent tardivement des formes restées très archaïques (références ethniques ou religieuses néo-traditionnelles). Mais, en dépit de leur confusion, ils exprimaient aussi, résolument, des courants modernistes en affirmant d'abord l'opposition militante à l'exploitation coloniale, quitte à se retrouver, après l'indépendance, déchirés par des rivalités internes visant à l'hégémonie politique.

#### *D. Décolonisation et indépendance*

A partir des années 50, la fin de l'exploitation coloniale traditionnelle prépara l'insertion du monde noir dans le système capitaliste mondial : il ne s'agit plus, en effet, de fournir à la métropole l'appoint, relativement marginal, d'un domaine d'économie prédatrice, ni même d'utiliser systématiquement le « repli sur l'Empire » comme « bouée de sauvetage » du secteur le moins dynamique de l'économie métropolitaine : cas typique en France et, probablement aussi, en Grande-Bretagne, de l'industrie cotonnière, où le marché colonial permit à une industrie de type ancien de survivre artificiellement à l'abri de la protection douanière, en favorisant le maintien en l'état d'une structure industrielle peu concentrée, peu « capitalistique » ; cas probable de l'industrie alimentaire (huileries, minoteries, semouleries...) et du commerce de gros localisé dans les ports (Marseille, 1975).

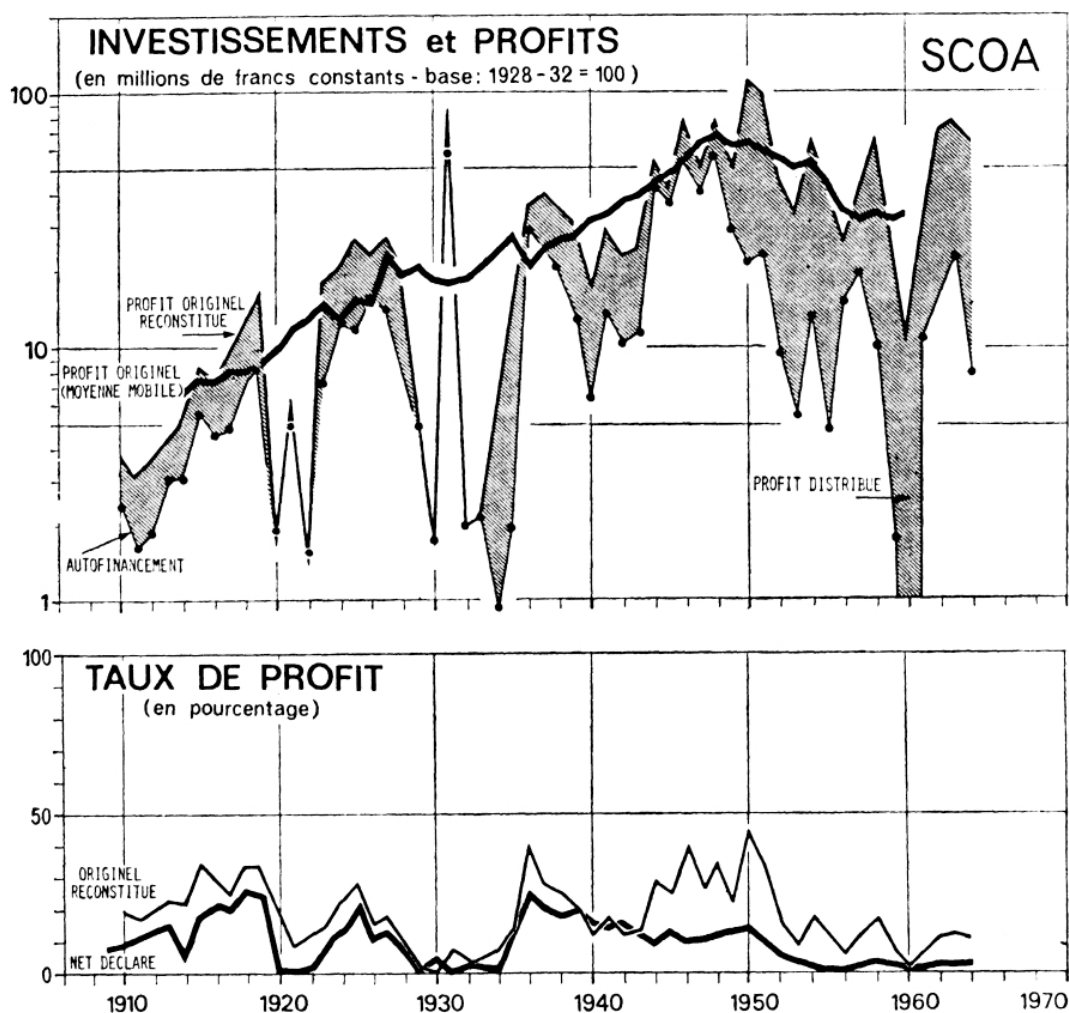
Avec la décolonisation, l'Afrique noire acquit droit de cité sur le marché mondial : elle prit place, du même coup, dans le système périphérique. La dépendance se modela sur les formes économiques et financières communes à l'ensemble du Tiers-Monde.

##### *D. 1. La reconversion économique*

Amorcée en 1952, surtout pour le cacao, la détérioration accélérée des termes de l'échange culmina en 1955 pour les oléagineux. La crise provoqua un affolement boursier sans précédent ; après une amorce de redressement, la tendance s'aggrava fin 1958 : on estime que la détérioration moyenne fut de l'ordre de 20 % entre 1958 et 1965 : le répit ultérieur put faire croire à la reprise, mais la chute fut à nouveau

brutale en 1970 (baisse catastrophique du cuivre zambien). Quant à la revalorisation actuelle, qui touche quelques produits majeurs (pétrole), il est trop tôt pour en tirer des pronostics.

On a déjà évoqué comment le mouvement général de récession qui affecta le domaine tropical réconcilia les milieux d'affaires métropolitains avec l'idée de décolonisation. Sur le plan local, ils y furent aussi incités par la normalisation de l'exploitation outre-mer, en raison des réformes fiscales et sociales d'après-guerre : l'« économie de pillage » devenait impossible. La révision des charges et les incidences des nouveaux codes du travail sur l'inflation des salaires alignaient progressivement la gestion des firmes sur celle de la métropole : les avantages de la domination politique disparaissaient. Les firmes n'avaient plus qu'à se reconvertir sur le modèle capitaliste mondial.



L'exemple de la SCOA est, à cet égard, révélateur : la société entreprit dans la décennie 1952-1962, aux alentours de la date d'accès-

sion à l'indépendance, son effort majeur d'équipement outre-mer, dorénavant orienté dans les secteurs les plus divers : commerce et distribution (grandes surfaces de vente) mais aussi matériel technique, automobiles, plantations, immobiliers, enfin département minier et industriel (Coquery-Vidrovitch, 1975). La décolonisation proprement dite fut surtout, pour la firme, l'occasion de s'implanter en métropole ; c'est en 1963-64 que le total de ses participations françaises, en croissance rapide, devint supérieur aux capitaux investis en Afrique (47 contre 43 millions de Francs) ; depuis 1970, ses intérêts gagnent l'ensemble du continent européen. Non que les affaires africaines en soient négligées pour autant : la SCOA et, avec elle, CFAO, Unilever et d'autres groupes financiers continuent de constituer, outre-mer, de grandes puissances économiques. Mais le règne des firmes seulement coloniales est révolu. Il n'est plus possible de faire le partage entre investissements coloniaux et non coloniaux, et ce d'autant moins que, même en Afrique noire, et depuis longtemps, les grandes entreprises ont ignoré les frontières entre pays « francophones » et « anglophones » (dès 1949, le tiers au moins du mouvement commercial de la SCOA était assuré par les colonies britanniques). Les groupes s'intègrent désormais à l'ensemble de l'économie mondiale, sous la forme de firmes de type multinational où, comme on le sait, le dynamisme des pays techniquement évolués l'emporte sur le retard accumulé du Tiers-Monde.

## D. 2. L'accentuation de la dépendance

Nous avons déjà évoqué, à propos de la période antérieure, le cycle infernal du mécanisme de l'aide et du financement de la dette. On sait que le phénomène est en constante progression, si bien que l'aide finit par prendre l'allure d'une contribution de fait des pays exploités aux puissances industrialisées, analysée comme telle par les économistes marxistes spécialistes du sous-développement (cf., pour plus ample commentaire, Coquery-Vidrovitch et Moniot, 1974, chap. 18) : théorie de l'échange inégal (Emmanuel, 1969), correspondant à l'accumulation à l'échelle mondiale (Amin, 1970), suivant laquelle le reflux des capitaux se fait toujours au profit du Centre : d'où le blocage du Tiers-Monde, caractérisé par le « développement du sous-développement ».

Le système n'exclut pas, au contraire, la modernisation de l'économie. On a vu, dans la seconde partie de cet article, que la dénatura-tion du mode capitaliste à la Périphérie consiste seulement à utiliser les structures précapitalistes au profit du Centre. Mais les exportations des pays africains reposent de plus en plus sur l'essor de secteurs de



pointe à haute productivité : le prototype en est — à côté de l'industrie pétrolière, en pleine expansion — l'électrolyse de l'aluminium, précisément parce que la compétitivité mondiale exige de cette industrie jeune et dynamique, grosse consommatrice en énergie électrique, de multiplier ses implantations à proximité des sources d'hydro-électricité au coût le plus faible possible (barrages d'Edea au Cameroun, d'Akosombo au Ghana, d'Inga au Zaïre, etc.). Mais, outre qu'un secteur industriel de ce type est le moins propre à résoudre le problème de l'emploi (sauf dans le cas exceptionnel d'un pays comme le Gabon, aussi richement doté que misérablement peuplé), sa mise en place entraîne inéluctablement l'accentuation de la dépendance : quelle que soit leur option politique, des pays comme la Guinée, le Ghana, la Côte d'Ivoire ou la Zambie ont une économie de plus en plus extravertie, c'est-à-dire de plus en plus dépendante des grandes firmes internationales, aussi bien au niveau des investissements qu'à celui du marché mondial.

Il ne peut en être autrement, tant que l'épargne et le marché intérieur demeurent aussi faibles. Et le système actuel freine leur développement : les pays concernés reçoivent seulement les retombées de l'expansion, sous la forme de « royalties » ou de profits intermédiaires, réservés à une catégorie étroite de bénéficiaires — bureaucratie au pouvoir ou bourgeoisie nationale liée aux forces d'exploitation, accoutumée à une consommation ostentatoire peu propice à l'épargne, et guère investisseuse sinon dans les secteurs peu productifs de l'immobilier et du commerce.

Cette incapacité répond à une désarticulation accentuée de l'économie. Nous avons souligné l'irrecevabilité du concept de dualisme, dans la mesure où la société dite « traditionnelle » est affectée en profondeur par l'économie mondiale. Il n'en reste pas moins que, socialement et techniquement, un gouffre se crée, et s'accentue, entre le secteur moderne — minier ou industriel — étroitement soumis aux impératifs du capital international, et le secteur paysan, c'est-à-dire la grande majorité de la population. Le cas de la Guinée est, à cet égard, exemplaire au point d'en devenir caricatural : l'exploitation des ressources minières (fer et bauxite) y a été réalisée sous la dépendance du capital étranger (capitaux américains : Halco et Olier Mathieson ; italiens : Montecatini ; français : Péchiney et Kuhlmann ; soviétiques), en marge du socialisme d'État ; celui-ci, qui affecte presque exclusivement le secteur vivrier, tend à se réduire à un retour à l'économie de subsistance et de troc.

Le drame est que le système agricole, relativement bien adapté aux impératifs tropicaux d'un sol pauvre et instable dans le cadre de la vie

rurale précapitaliste, est peu susceptible de croissance — donc inadaptable aux nouvelles cadences démographiques<sup>25</sup>. Jusqu'à présent (sauf dans le cas limite des réserves), les niveaux de vie n'en avaient pas été affectés outre mesure, grâce à une rationalisation modérée compatible avec l'économie tribale (fumure, par exemple) ou à la colonisation de « terres neuves ». Mais les processus d'appropriation privée du sol et d'expropriation, accélérés par l'extension des cultures commerciales et la constitution de vastes plantations, provoquent une pénurie de terres et contribuent à intensifier le flux migratoire urbain.

Or, l'hypertrophie urbaine se poursuit depuis dix ans à un rythme accéléré : de 1965 à 1973, la population de Kinshasa est passée de 350 000 à un million et demi d'habitants ; celle d'Abidjan augmente de 9 % par an. En effet, différant en cela des agglomérations des pays industriels, la croissance de la population de ces villes est plus rapide que celle des emplois. Chômage et faim de terre s'accroissent, contribuant à pérenniser cette « Afrique des réserves » où le paysan sous-prolétarisé est contraint de vivre de rémunérations misérables pour le plus grand profit des firmes qui l'emploient, c'est-à-dire, en définitive, du capitalisme central.

### D. 3. L'impasse politique

Compte tenu des contraintes économiques et financières, il est donc vain, voire malhonnête, de s'étonner de l'impuissance des gouvernements en place. L'indépendance politique est restée formelle — et c'est pourquoi, en dépit de son avènement autour des années 60, cette date ne nous paraît pas constituer le tournant essentiel. C'est une banalité de constater qu'elle s'est réduite, le plus souvent, à une passation des pouvoirs administratifs à l'élite bourgeoise locale, dont la pratique reste très proche de celle des anciennes métropoles. On sait que, même dans le cas des croissances les plus rapides, comme en Côte d'Ivoire, le Fonds monétaire international a lancé, en 1972, un cri d'alarme dénonçant la gravité du bilan à venir, en des termes voisins de ceux que nous venons d'utiliser.

La marge de manœuvre des États est extrêmement réduite ; depuis quelques années, l'impasse financière et politique est mal dissimulée par le recours à des régimes autoritaires qui peuvent, certes, éluder sur place les plus graves conflits sociaux, mais qui demeurent totalement inefficaces sous la pression de l'impérialisme mondial. C'est évident dans le cas des dictatures militaires. Mais cette situation rend également compte de l'impuissance des tentatives socialistes : encore faudrait-il s'entendre sur la réalité de ces dernières. Le socialisme vise

à une nouvelle répartition des moyens et des revenus nationaux. Sa définition est simple : c'est le contrôle des moyens de production assuré par les producteurs. Les tentatives ghanéenne ou malienne ont avorté. Celle de la Guinée a dû laisser de côté l'infrastructure industrielle — c'est-à-dire les forces vives de l'économie du pays. Et l'on ne saurait non plus réduire le socialisme à une politique étatique de nationalisation, surtout lorsque celle-ci, comme au Congo, vise principalement le secteur le moins productif de l'économie nationale, c'est-à-dire le commerce d'import-export<sup>26</sup>. Enfin, le « socialisme humaniste » d'un Kaunda en Zambie, et surtout d'un Nyerere en Tanzanie, ne réussit guère à dépasser un paternalisme social — certes loin d'être négligeable — qui révèle, tout au plus, une volonté de socialisation, sans entreprendre une transformation radicale du régime : on est encore très loin d'une société fondée sur la propriété collective des moyens de production, de distribution et d'échange .

Celle-ci est-elle, d'ailleurs, concevable ? Autrement dit, quels que soient les méfaits, sur la Périphérie, de l'exploitation impérialiste, s'agit-il d'une fatalité ? N'y-a-t-il pas d'autre système possible en l'état actuel de domination capitaliste ?

Assurément, même si les pronostics sont pessimistes à court terme. Mais les conditions sont difficiles. Le poids de la dépendance provient à la fois de l'ampleur des investissements étrangers et de l'étroitesse du marché intérieur. Le second de ces termes rend peu réaliste l'idée d'une rupture radicale avec le marché mondial, présentée parfois comme le seul moyen d'échapper au cycle infernal de l'aide et de l'endettement qui garantissent la perpétuation du système. La question n'est d'ailleurs pas de refuser les capitaux étrangers : aussi bien les Africains n'en ont-ils pas les moyens et d'ailleurs nul pays, dans l'histoire, ne s'est développé sans avoir recours à ce type parfois essentiel de financement.

Mais la solution ne peut non plus se réduire au seul jeu du « neutralisme », même si l'Africain utilise à son profit la concurrence entre les deux grands blocs mondiaux pour arracher de leur rivalité les miettes les plus substantielles possibles<sup>27</sup>.

Le problème est d'imposer, sur le plan interne, le contrôle de ces capitaux, de réaliser, par exemple, une infrastructure industrielle cohérente, qui ne soit pas seulement le reflet des besoins au Centre ; de mettre en œuvre une politique agraire qui ne se résume pas à une œuvre d'assistance au coup par coup (comme dans le cas de la récente famine du Sahel). Sur un continent rural pour 60 à 95 %, où les masses paysannes constituent la force de travail majeure et l'avenir du marché intérieur, il est absurde et inefficace de considérer l'agriculture « tradi-

tionnelle » comme un secteur condamné à terme, et de la réduire à la fonction de réserve de main-d'œuvre à bon marché ; le monde rural doit être appréhendé en tant que tel, comme source de vivres, de capital et de devises et comme marché intérieur pour la production industrielle, par la mise en œuvre des virtualités tribales, de la recherche scientifique, de l'éducation, par la commercialisation et la hausse des rémunérations. Bref, l'objectif primordial devrait être la prise de conscience socio-politique et l'organisation du travail de l'ensemble des Africains. Or l'aide, plaquée de l'extérieur, se résorbe trop souvent en gigantesques travaux d'infrastructure (barrages, irrigation, etc.) plus ou moins réservés au secteur agricole moderne, certes indispensables, mais inadaptés aux capacités d'absorption de la société rurale : on ne peut manquer de s'interroger, par exemple, sur la coûteuse inefficacité de l'Office du Niger ou des plans d'aménagement du fleuve Sénégal<sup>28</sup>, alors que toute la zone est, sur le terrain, si évidemment et si cruellement dépourvue d'un réseau de puits creusés de village en village. Même si un programme local intensif de ce type ne répond pas, de prime abord, aux impératifs de « rentabilité » si mal réalisés par ailleurs...

Bref, la situation impose une reprise en main efficace et globale des problèmes du développement par les hommes du pays. Le drame est qu'en dépit d'un nationalisme ambiant étriqué, et même anachronique (l'idéologie nationale de plusieurs chefs d'État rappellerait celle de l'Europe du temps de Bismarck) [Batmanian, 1973], ni les hommes politiques ni les intellectuels africains ne représentent des forces autonomes. Émanation d'intérêts étrangers, formés eux-mêmes à l'étranger, ils n'incarnent ni les données ni les besoins de la nation dans son ensemble et se situent donc en dehors de tout contrôle (c'est sans doute un des facteurs explicatifs de l'ampleur de la corruption, née d'une indifférence réelle vis-à-vis des autres couches de la population...).

On voit mal comment combattre ces tendances centrifuges, dans le cadre si vulnérable des petits États actuels hérités des frontières coloniales, où la nation en train de se faire réagit par des réflexes xénophobes difficilement évitables — États, de plus, idéologiquement divisés et liés au Centre par leurs accords bilatéraux.

Face aux exigences du capitalisme mondial, l'indépendance réelle suppose aussi un espace géopolitique et économique suffisant pour aménager de façon cohérente la répartition intérieure des productions et du marché : la refonte des structures économiques et sociales passe par l'unité du bloc africain noir, la conquête de la souveraineté exige de le faire par le socialisme, c'est-à-dire en rupture avec l'idéologie impérialiste dominante.

\*

Au rythme des phases historiques qui se sont succédé depuis deux siècles, l'Afrique noire s'est trouvée soumise à une dépendance dont le processus s'est accéléré jusqu'à nos jours. Toutes proportions gardées, la plupart des États précoloniaux de la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle connaissaient une indépendance politique aussi illusoire que l'est devenue celle de la quasi-totalité du continent noir après la décolonisation. Mais les chefs traditionnels d'alors, pour précaire que fût leur pouvoir, relevaient d'un système précapitaliste qui vivait encore centré sur lui-même. Ce que, au regard de la « longue durée », on peut qualifier d'« intermède colonial » (à peine plus d'un demi-siècle) a joué un rôle décisif de catalyseur, en faisant entrer de force les communautés africaines, qui évoluaient auparavant à leur rythme propre, dans le jeu du système politique et économique mondial.

Au cours de cette analyse, nous avons eu tendance à privilégier les motivations économiques européennes, parce qu'elles ont joué un rôle moteur. Mais on ne doit pas oublier qu'il s'agit d'un ensemble cohérent dont tous les éléments ne tiennent et ne réagissent que les uns par rapport aux autres : les implications politiques et surtout culturelles de la domination joueront peut-être, à terme, un rôle plus important. Notre raisonnement s'est fondé sur l'entrée progressive des sociétés africaines dans le monde capitaliste occidental. A ce titre, on pourrait nous reprocher, une fois de plus, une appréhension de type « eurocentrique ». Qu'on nous comprenne bien ; il s'agissait seulement de constater, et d'analyser, un fait historique d'évidence : l'impact de l'Europe a été, surtout depuis le 20<sup>e</sup> siècle, un phénomène dominant pour l'évolution de l'Afrique noire. Pour en démontrer le mécanisme, il est nécessaire d'utiliser les outils conceptuels forgés par et pour l'économie dominante (concepts de mode de production, d'économie monétaire, d'« acculturation » — terme auquel nous préférons celui de « déculturation », tout dépendant du point de vue auquel on se place...).

L'Afrique apparaît actuellement comme faisant partie intégrante du mode de production capitaliste mondial. Mais c'est aujourd'hui et demain, si elle envisage de rompre avec le système dominant, qu'il devient urgent de rejeter les instruments d'analyse adéquats seulement à ce système ; nous avons essayé de suggérer trop succinctement, dans la dernière partie, que le « développement » de l'Afrique ne peut, en aucune façon et pour des raisons théoriques fondamentales, être promu à partir du Centre — c'est-à-dire une fois de plus de l'extérieur — : tant que les « économistes du développement » raisonneront en termes de rentabilité, de profit, de marché mondial..., c'est-à-dire sans remettre en cause l'idéologie capitaliste, ils projetteront sur le

continent noir le modèle occidental ; tant que les hommes politiques locaux tenteront de les imiter, ils ne pourront que proroger ou accentuer les tendances actuelles. La refonte des structures africaines, profondément transformées par des siècles de dépendance, mais néanmoins dotées de caractères et de potentialités intrinsèques (l'agence-ment de la famille ; les pratiques communautaires ; l'appréhension différente du *temps*, ou de l'usage du pouvoir ; les forces rurales...) exige de créer et de formuler de nouveaux critères qui entrent en résonance avec les données sociales internes. C'est en ce sens qu'il faut entendre les recherches encore balbutiantes du « socialisme africain » : que le but soit, par exemple, de satisfaire directement les besoins primordiaux de la population, avant les impératifs d'une comptabilité nationale à l'euro-péenne, et en dehors des règles du marché. Autrement dit, et nous rencontrons une fois encore Samir Amin : « la périphérie ne peut rattraper le modèle capitaliste, elle est contrainte de le dépasser », en « inventant » un modèle d'accumulation préalable auto-centré (Amin, 1973).

Le problème majeur de l'Afrique noire demeure de présenter un front commun suffisamment fort pour imposer au capitalisme occidental la coexistence de ces exigences nouvelles, fondée sur une conception autre de l'économie politique et de l'État.

*Paris, 1974*

\* La version originale de cet article constituait le rapport introductif (*key-note paper*) au thème « Histoire économique et sociale » de la Conférence de l'African Studies Association, Liverpool, septembre 1974.

1. En définissant *infra* ce terme, je fais spécifiquement référence à l'économiste Samir Amin qui a précisé ce type de données, de la façon la plus récente et la plus satisfaisante, à propos du Tiers-Monde.

2. Par exemple, c'est de nos jours seulement que les grandes surfaces de vente éliminent progressivement en France le petit commerce.

3. Selon la terminologie proposée par Samir Amin et adoptée depuis lors par les théoriciens du sous-développement.

4. Appellation plus générale que celle lancée par Marx de « mode de production asiatique », à connotation trop géographique.

5. Où l'autorité supérieure (le chef) finit par s'arroger le droit de propriété sur le territoire sur lequel s'exerce son pouvoir.

6. Terme utilisé par Marx mais, de son propre aveu, peu satisfaisant.

7. De ce point de vue, les sociétés africaines sont les plus typiques. Dans la plupart des autres, les formes d'usufruit du sol, en dépit de nuances importantes, pouvaient se rapprocher fortement de l'appropriation privée (coutumes d'héritage, etc. : cas de l'Inde, par exemple). Le problème, difficile, mériterait une étude approfondie. Il semble, néanmoins, que nulle part la propriété privée ne prit la forme rigide qu'elle connut en Occident.

8. Exemple des États mosi, des peuples razzieurs de bétail.

## *La mise en dépendance de l'Afrique noire*

9. Exemple, analysé par K. Polanyi (1966), du Dahomey précolonial. Pour tout ce développement, cf. notre thèse exposée *in extenso* dans « Recherches sur un mode de production africain » (1969) et développée in *L'Afrique noire...* (1974).

10. Dans la mesure où l'on peut considérer l'Europe occidentale du début des Temps Modernes comme un monde de transition au capitalisme (passage du mode féodal au mercantilisme — époque de l'« accumulation primitive » du capital).

11. On pourrait, en sens inverse, appliquer le même raisonnement au texte récent de Samir Amin (Amin et Vergopoulos, 1974), lequel reprend d'ailleurs la théorie de A. V. Chayanov (1966 ; 1971), élaborée à partir de la paysannerie russe du début du siècle.

12. Exemples : blé contre vin en Occident, huile de palme ou beurre de karité contre kassava (manioc préparé) au Dahomey précolonial ; cf. Polanyi, 1966.

13. Exemple : commerce des grains ou du bétail contre les noix de kola, ou bien encore les textiles de la région de Kano au Nigeria occidental ; cf. Hill, 1973.

14. Comme le montre également C. Meillassoux dans son essai théorique : « Essai d'interprétation du phénomène économique... », 1960 : 38-67.

15. Tout ne peut donc pas s'expliquer par des lois économiques, comme dans le mode capitaliste dont l'idéologie spécifique est l'*économisme* (S. Amin).

16. A. G. Hopkins (1973, chap. 2) a raison d'insister sur ce point.

17. Cas des abondantes et coûteuses étoffes rouges consacrées par les Batéké à ensevelir leurs chefs ; cf. Sautter, 1960 : 37.

18. Exemple des trésors d'ivoire conservés sous une forme apparemment stérile — mais garants de prestige social — par les chefs d'Afrique centrale.

19. Exemple de la non-adoption de la roue, probablement inadéquate aux conditions pédologiques et climatiques ; cf. Hopkins, 1973.

20. Livingstone fut, à ce titre, nommé en 1848 « Consul de la Côte orientale et de l'intérieur inexploré d'Afrique ».

21. Cf. Compte rendu de l'Assemblée générale des actionnaires de la CFAO, exercice 1940, Archives de la société.

22. Cf., à ce propos, nos recherches sur l'AEF dans *Le Congo...*, 1972, et dans *La Revue française d'Histoire d'Outre-Mer*, LXIII (3-4), 1976, n° spéc. : « L'Afrique et la crise de 1930 », Actes du colloque tenu à l'Université de Paris VII, avril 1976.

23. Ces estimations englobent l'Afrique du Nord où l'Algérie, en particulier, avait déjà amorcé son explosion démographique (de 3,5 à près de 5,5 millions d'habitants entre 1890 et 1930).

24. Voir un résumé moins rapide de ces faits dans Coquery-Vidrovitch et Moniot, 1974, chap. 8 et 9.

25. On a calculé que si la population d'Afrique occidentale s'accroît de 2,3 % l'an entre 1965 et 1980, il lui faudrait investir chaque année 9,2 % du revenu national pour compenser l'accroissement de ses effectifs, alors que l'épargne représente seulement 6 % du PNB en Afrique noire ; cf. Johnston & Mellor, 1961 : 566-593.

26. En Afrique francophone, l'expérience congolaise, qui « tient » toujours, n'en reste pas moins à suivre — à supposer que l'équipe au pouvoir, fort consciente des problèmes, réussisse à animer le soutien actif des masses populaires, qui continue à lui faire défaut.

27. C'est à dessein que nous n'envisageons, dans ce texte, que l'impact du monde occidental. En dépit d'une action marginale, soviétique et surtout chinoise, l'Afrique noire relève en effet, dans son ensemble, du monde capitaliste. L'introduction des capitaux chinois joue, certes, dans certains cas, un rôle essentiel (don du chemin de fer Zambie-Tanzanie, qui libère la Zambie de l'emprise économique exclusive du « bastion blanc » pour l'évacuation du cuivre ; projets d'aménagement du fleuve Sénégal...). L'influence idéologique et sociale ultérieure en sera peut-être déterminante : il ne s'en agit pas moins, pour l'instant, d'une intervention extérieure encore « plaquée » sur les structures internes.

28. Un gros ouvrage de références bibliographiques, en deux volumes, est consacré à l'aménagement du fleuve Sénégal dont on attend toujours la réalisation...

OUVRAGES CITÉS

- Abbott, G. C.  
1971 « A Re-examination of the 1929 Colonial Development Act », *Economic History Review*, XXIV (1), pp. 68-81.
- Akinjogbin, I. A.  
1967 *Dahomey and its Neighbours, 1708-1818*, Cambridge, 234 p.
- Alexandre, P.  
1970 « A West African Islamic Movement : Hamallism in French West Africa », in R. I. Rotberg & A. Mazrui, eds., *Protest and Power in Black Africa*, Oxford, pp. 497-512.
- Amin, S.  
1967 *Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire*, Paris, 337 p.  
1970 *L'accumulation à l'échelle mondiale*, Paris, 590 p.  
1971 *L'Afrique de l'Ouest bloquée. L'économie politique de la civilisation, 1880-1970*, Paris, 324 p.  
1973 *Le développement inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, 367 p.  
1974 « Éloge du socialisme », *L'Homme et la Société*, 31-32, pp. 3-14.
- Amin, S. et K. Vergopoulos  
1974 *La question paysanne et le capitalisme*, Paris, 296 p.
- Arrighi, G.  
1967 *The Political Economy of Rhodesia*, Paris-La Haye, 60 p.
- Barry, B.  
1972 *Le royaume du Waalo. Le Sénégal avant la conquête*, Paris, 393 p.
- Batmanian, J.  
1973 « La politique africaine de la Côte d'Ivoire, de son accession à l'indépendance à la fin de la guerre civile au Nigeria », Paris I, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, 734 p. multigr., 2 vol., annexes.
- Bloch-Laîné, F. *et al.*  
1956 *La zone franc*, Paris, 512 p.
- Boahen, A. Adu  
1964 *Britain, the Sahara and the Western Sudan, 1788-1861*, Oxford, 268 p.
- Bohannon, P. & G. Dalton  
1962 *Markets in Africa*, Evanston, Ill., 762 p.
- Brunschwig, H.  
1963 *L'avènement de l'Afrique noire*, Paris, 250 p.
- Chayanov, A. V.  
1966 *On the Theory of Peasant Economy*, ed. by D. Thorner *et al.*, Homewood, Ill., lxxvi-317 p.  
1971 art. in T. Shanin, ed., *Peasants and Peasant Societies : Selected Readings*, Londres, 448 p.



## *La mise en dépendance de l'Afrique noire*

Coquery-Vidrovitch, C.

- 1969 « Recherches sur un mode de production africain », *La Pensée*, 144, pp. 61-78.  
1971a « De la traite des esclaves à l'exportation de l'huile de palme et des palmistes au Dahomey : XIX<sup>e</sup> siècle », in C. Meillassoux, ed., 1971, pp. 107-123.  
1971b « De l'impérialisme ancien à l'impérialisme moderne : l'avatar colonial », in A. Abdel-Malek, *Sociologie de l'impérialisme*, Paris, pp. 73-122. (Rééd. in J. Bouvier et R. Girault, eds., *L'impérialisme français d'avant 1914*, Paris, 1976, pp. 85-126.)  
1972 *Le Congo au temps des grandes Compagnies concessionnaires, 1898-1930*, Paris-La Haye, 596 p.  
1975 « L'impact des intérêts coloniaux : S.C.O.A. et C.F.A.O. dans l'Ouest africain, 1910-1965 », *Journal of African History*, XVI, pp. 596-621.

Coquery-Vidrovitch, C. et H. Moniot

- 1974 *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, Paris, 462 p.

Dampierre, E. de

- 1967 *Un ancien royaume Bandia du Haut-Oubangui*, Paris, 601 p.

Duby, G.

- 1973 *Guerriers et paysans*, Paris, 308 p.

Emmanuel, A.

- 1969 *L'échange inégal*, Paris, 365 p.

« Firearms and Military Technology » n<sup>o</sup> spéc. (XII, 2 et 4) du *Journal of African History*.

Frankel, H. S.

- 1969 *Capital Investment in Africa*, New York, 487 p. (1<sup>re</sup> éd. 1938.)

Gray, R. & D. Birmingham, eds.

- 1970 *Precolonial African Trade*, Oxford, 306 p.

Hance, W. A.

- 1970 *Population, Migration and Urbanisation*, Columbia, 450 p.

Hill, P.

- 1970 *Studies in Rural Capitalism in West Africa*, Cambridge, 165 p.  
1973 « Capitalisme agraire en pays Haussa », Dakar, Idep, sept., multigr.

Hopkins, A. G.

- 1966 « The Lagos Strike of 1897 », *Past and Present*, 35, pp. 133-155.  
1968 « Economic Imperialism in West Africa : Lagos, 1880-92 », *Economic History Review*, XXI (3), pp. 580-606.  
1973 *An Economic History of West Africa*, Londres, x-337 p.

Houghton, D. H.

- 1969- « Economic Development, 1865-1965 », in M. Wilson & L. Thompson, eds.,  
1971 *The Oxford History of South Africa*, Oxford, I, xxiv-502 p. ; II, xvi-584 p. ;  
cf. II, pp. 1-48.

Huot, Marzin, Ricau, Grofillez, David

- 1921 « L'épidémie d'influenza de 1918-1919 dans les colonies françaises », *Annales de Médecine et de Pharmacie coloniales*, XIX.

*Catherine Coquery-Vidrovitch*

Hymer, S. H.

1970 «Economic Forms in Precolonial Ghana», *Journal of Economic History*, XXX (1), pp. 33-50.

Johnston, B. F. & J. W. Mellor

1961 «The Role of Agriculture in Economic Development», *The American Economic Review*, LI (4), sept., pp. 566-593.

Kanya-Forstner, A. S.

1969 *The Conquest of the Western Sudan : A Study in French Military Imperialism*, Cambridge, 297 p.

Kay, G. B., ed.

1972 *The Political Economy of Colonialism in Ghana*, Cambridge, 431 p.

Klein, M. A.

1968 *Islam and Imperialism in Sénégal—Siné-Saloum*, Stanford, 285 p.

1972 «Social and Economic Factors in the Muslim Revolution in Senegambia», *Journal of African History*, XIII (3), pp. 419-441.

Lacoste, Y.

1965 *Géographie du sous-développement*, Paris, 282 p. (Éd. révisée, 1976, 292 p.)

Low, D. A.

1965 «Uganda : the Establishment of the Protectorate 1894-1919», in V. Harlow & E. M. Chilver, eds., *History of East Africa*, II, Oxford, 1965, pp. 57-120.

Marseille, J.

1975 «L'industrie cotonnière française et l'impérialisme colonial», *Revue d'Histoire économique et sociale*, 53 (2-3), pp. 386-412.

Martin, Lebœuf et Roubaud

1909 *Rapport de la mission d'étude de la maladie du sommeil au Congo français, 1906-1908*, Paris, 721 p.

Meillassoux, C.

1960 «Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'autosubsistance», *Cahiers d'Études africaines*, I (4), pp. 38-67.

Meillassoux, C., ed.

1971 *The Development of Indigenous Trade and Markets in West Africa/L'évolution du commerce en Afrique de l'Ouest*, Oxford, x-444 p.

Mende, T.

1972 *De l'aide à la recolonisation : les leçons d'un échec*, Paris, 317 p.

Merlier, M.

1962 *Le Congo de la colonisation belge à l'indépendance*, Paris, 356 p.

Newbury, C. W.

1961 *The Western Slave Coast and its Rulers*, Oxford, 234 p.

1966 «North African Trade in the 19th Century», *Journal of African History*, VIII (2), pp. 233-246.

1971 «Prices and Profitability in Early 19th Century West African Trade», in C. Meillassoux, ed., 1971, pp. 91-106.

## *La mise en dépendance de l'Afrique noire*

- O'Brien, D. Cruise  
1971 *The Mourides of Sénégal*, Oxford, 321 p.
- Peemans, J. Ph.  
1968 *Diffusion du progrès économique et convergence des prix. Le cas Congo-Belgique*, Louvain, 520 p.
- Person, Y.  
1968 *Samori. Une révolution dyula*, Dakar, 1271 p.
- Polanyi, K.  
1966 *Dahomey and the Slave Trade*, Washington, 204 p.
- Ranger, T. O.  
1968 «Connexions between Primary Resistance Movements and Modern Mass Nationalism in East and Central Africa», *Journal of African History*, IX (3), pp. 437-453 ; IX (4), pp. 631-641.
- Rey, P.-Ph.  
1971 *Colonialisme, néo-colonialisme et transition au capitalisme...*, Paris, 526 p.
- Robinson, R. & J. Gallagher  
1961 *Africa and the Victorians : The Official Mind of Imperialism*, Londres, xii-491 p.
- Ross, D. A.  
1967 «The Autonomous Kingdom of Dahomey, 1818-1894», Ph. D. thesis, University of London.
- Sautter, G.  
1960 «Le plateau congolais du Mbé», *CEA*, I (2), pp. 5-48.  
1966 *De l'Atlantique au fleuve Congo*, Paris-La Haye, 1103 p.  
1967 «Notes sur la construction du chemin de fer Congo-Océan, 1921-1934», *CEA*, VII (2), 26, pp. 219-299.
- Stengers, J.  
1962 «L'impérialisme colonial de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : mythe ou réalité», *Journal of African History*, III (3), pp. 469-491.
- Terray, E.  
1973 «Technologie, État et tradition en Afrique», *Annales, ESC*, 28 (5), sept.-oct., pp. 1331-1338.
- Vanhaeverbeke, A.  
1970 *Rémunération du travail et commerce extérieur (...) au Sénégal*, Louvain, 253 p.
- White, G.  
1971 «Firearms in Africa, an Introduction», *Journal of African History*, XII (2), pp. 173-184.

C. COQUERY-VIDROVITCH—*Making Africa Dependent : A Tentative Period-Definition 1800-1970*. The present situation in Africa may be explained in terms of integration into the world dominant capitalist-imperialist system, industrialized Western countries forming the Centre of this system while the so-called underdeveloped countries form the Periphery (Samir Amin). Precolonial modes of production in Africa fell under the general heading of 'tributary' characterized, inter alia, by a low level of technology, the irrelevance of market economy, and a stress on usage rather than market values. The colonial expansion, started after the industrial revolution, resulted in making African societies dependent in all fields. The process can be divided into three stages : instauration of the trading economy (1800-1850) ; pre-colonial latency phase (1850-1880) ; and, finally, the colonial stage proper, subdivided into two major sub-periods, i. e. before and after the great World Depression. The present stage is imperialistic rather than colonial : Africa is being exploited under the capitalist mode of production and the development ideology is still aggravating her dependent status.